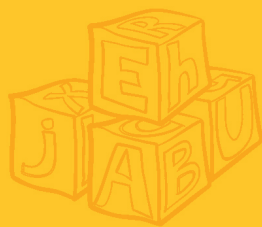


le guide
2026-2027

Bien grandir aux Mureaux







Madame, Monsieur,

Aide aux projets, Ambassadeurs citoyens, dispositifs d'inclusion, laboratoire des parents, jobs été : la ville des Mureaux met en place de nombreuses démarches pour accompagner nos enfants et nos jeunes à chaque étape de leurs parcours éducatifs et citoyens.

Notre ambition est que chaque Muriautine et chaque Muriautin, dès son plus jeune âge, puisse développer ses talents et devenir un citoyen pleinement éclairé.

Parce que l'éducation se construit en famille, nous soutenons également l'accompagnement à la parentalité et veillons à ce que la ville soit toujours plus inclusive.

En cette rentrée 2026, nous lançons d'ailleurs le réaménagement de l'école élémentaire Pierre-Brossolette pour la rendre accessible à tous et améliorer le cadre d'apprentissage de tous nos enfants.

Nous poursuivons également nos actions pour rafraîchir nos cours d'école et améliorer les conditions d'accueil de nos enfants en cas de conditions climatiques extrêmes.

Ce livret n'a qu'une ambition : vous donner toutes les informations pour que chacun de nos enfants puissent « Bien grandir aux Mureaux ».

Bonne lecture et belle année à tous !



Damien Vignier

Maire des Mureaux,
Vice-président délégué aux solidarités
de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Yasmine Beldjelti

Adjointe au maire
en charge de l'éducation
et de la jeunesse



Sommaire

La petite enfance	5
Aller à l'école	15
L'accompagnement à la scolarité	26
Autour de l'école	31
Les loisirs	37
La culture et le sport	42
Les Mureaux, une ville nature pour bien grandir	56
Santé et prévention	60
Vers l'autonomie : citoyenneté, orientation et formation	71
Être parents aux Mureaux	77
Les numéros utiles	83



La petite enfance



La ville des Mureaux propose de multiples modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans totalisant environ 500 berceaux répartis entre les structures publiques et privées. Au quotidien, 110 personnes se mobilisent pour le confort et le bien-être des enfants : assistantes maternelles, infirmières ou infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, psychomotriciens, cuisiniers. En plus des structures d'accueil, des lieux permettent aux parents d'échanger et de s'informer.

Les structures *petite enfance* de la ville

• **La Maison de la Petite Enfance**

La Maison de la Petite Enfance est la structure qui centralise les pré-inscriptions et gère les admissions de toutes les structures d'accueil de la ville.

Horaires d'ouverture des pré-inscriptions

Lundi et mardi, de 13h30 à 17h

Jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse

16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 90

Le saviez-vous ? Réunion d'information

La Maison de la Petite Enfance organise une fois par trimestre une réunion d'information sur les modes d'accueils du jeune enfant, en direction des parents et des futurs parents, sur inscription via le lien sur le site de la ville des Mureaux.



• Multi accueil L'Odyssée

Capacité d'accueil

35 enfants, de 15 mois à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 82

• Multi accueil Molière

Capacité d'accueil

50 enfants, de 10 semaines à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

Pôle Molière // 101, rue Molière // 01 30 91 29 89

• Multi accueil Albert-Schweitzer

Capacité d'accueil

20 enfants, de 10 semaines à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 18h

Adresse

204, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 38 54



• Crèche familiale L'Archipel

Capacité d'accueil au domicile

90 enfants de 10 semaines à 3 ans

Les assistantes maternelles de la crèche familiale accueillent à leur domicile 1 à 3 enfants non scolarisés, du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Outre les activités proposées par les assistantes maternelles à leur domicile, les enfants profitent régulièrement de sorties ou d'activités collectives en matinée ou en journée organisées par la crèche dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance.

La Maison d'Assistantes Maternelles municipale

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil familial.

Située dans l'enceinte de l'école Roux Calmette, 5 assistantes maternelles y accueillent 12 enfants. La gestion et l'organisation est régie par l'équipe de direction de la crèche familiale.

Les assistantes maternelles, enfants, parents et l'équipe encadrante se retrouvent plusieurs fois par an dans une ambiance festive à l'occasion de diverses manifestations : carnaval, fêtes de fin d'année, etc.

Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 85
dee.cf-archipel.secretariat@ville-lesmureaux.fr

Les structures privées avec réservation de berceaux par la ville

Deux multi accueils de la ville sont gérés par des partenaires privés qui apportent leurs compétences et leur savoir-faire, tout en répondant aux objectifs de développement durable et de service de qualité fixés par la ville. Les équipes de professionnels de la petite enfance accueillent les enfants dans un cadre de vie sécurisé et adapté aux besoins des tout-petits. Les inscriptions dans ces structures s'effectuent à la Maison de la Petite Enfance.

• Multi accueil L'Île aux enfants (Babilou)

Capacité d'accueil

48 enfants, de 10 semaines à 4 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

40, avenue du Maréchal Foch // 01 88 60 66 22

• Multi accueil Petits Rêves (People&Baby)

Capacité d'accueil

15 enfants, de 10 semaines à 6 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

64, rue Maurice-Berteaux // 09 54 48 99 55



Les structures privées

micro-crèches

D'autres structures privées accueillent les enfants en âges mélangés de façon régulière ou occasionnelle. Ce mode d'accueil offre un compromis convivial, intéressant et à taille humaine entre l'accueil en crèche classique et chez une assistante maternelle. Les équipes de professionnels de la petite enfance encouragent l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.

• Micro-crèche P'tit Bébéchou

Capacité d'accueil

10 enfants, de 3 mois à 4 ans

Horaires d'ouverture

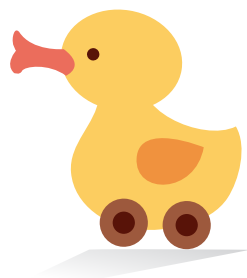
Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

4 bis, rue Paul-Curien // 09 51 72 85 50

Inscription

L'admission de l'enfant est validée après étude préalable du dossier d'inscription. Les éléments pris en considération sont la situation familiale et socio-professionnelle, les horaires demandés, le lieu de résidence et la date de la demande. Les enfants dont les parents ont une activité professionnelle sont inscrits en priorité.



• Micro-crèche Toutouille et Compagnie

Capacité d'accueil

10 enfants, de 4 mois à 4 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 8h à 18h30

Adresse

9, rue Henri-Dunant // 06 23 13 80 44

Inscription

mod2garde@hotmail.com



• Micro-crèche Doudou lapin

Capacité d'accueil

10 enfants, de 4 mois à 3 ans

Horaires d'ouverture

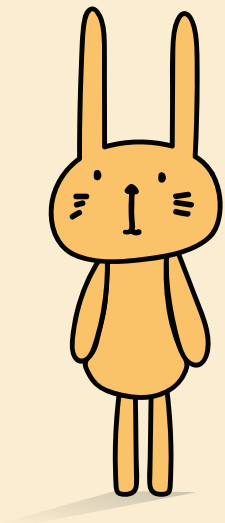
Lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Adresse

98, rue Aristide-Briand // 09 81 06 03 00

Inscription

L'admission de l'enfant est validée après étude préalable du dossier d'inscription. Les éléments pris en considération sont la situation familiale et socio-professionnelle, les horaires demandés, le lieu de résidence et la date de la demande.



Le saviez-vous ?

L'Allocation Différentielle Municipale (ADM)

L'Allocation Différentielle Municipale (ADM) est un dispositif municipal d'aide aux familles mureautes bénéficiaires d'une place en micro-crèche. Cette allocation vient en complément de l'aide versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cette allocation permet de réduire les écarts de la participation financière des familles entre le public/privé.

Les conditions pour en bénéficier :

- résider aux Mureaux,
- exercer une activité professionnelle,
- contractualiser un accueil d'au moins 105 heures par mois.

Les services d'information et d'échanges



Pour répondre aux questionnements des parents, des futurs parents et des assistantes maternelles, la ville des Mureaux dispose de lieux d'accueil et d'échanges.

• RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est à la fois un lieu d'information pour les parents, les futurs parents et les assistantes maternelles et un espace d'éveil pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles du secteur libre.

Le Relais petite enfance, un lieu d'information et d'échanges

Pour les parents et futurs parents :

- une information sur les services petite enfance de la ville ;
- une aide à la recherche d'une assistante maternelle du secteur libre ;
- un accompagnement dans les démarches administratives du parent employeur ;
- une simulation personnalisée du coût de l'accueil avec information sur les aides financières de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**.

Pour les assistantes maternelles :

- des informations sur les démarches, les droits, le statut professionnel ;
- des rencontres et échanges avec d'autres professionnels de la petite enfance ;
- la participation avec les enfants aux matinées d'éveil et événements festifs ;
- une documentation dans un lieu professionnel ;
- une aide à la recherche d'un employeur.

Horaires

Tous les jours sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 87

Le Relais petite enfance, un lieu d'éveil

Dans un espace adapté, le RPE propose aux enfants accueillis par les assistantes maternelles du secteur libre des matinées d'éveil pour jouer et découvrir : activités artistiques (peinture, collage, pâte à sel, dessin...), activités musicales, marionnettes ou encore lecture. Il propose également de participer à des événements festifs et culturels ouverts aux familles (Ciné Bambins, sorties, défilé du carnaval, chasse aux œufs, spectacles, kermesse de fin d'année...).

Horaires

Mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 à la Maison de la Petite Enfance
Mercredi de 8h30 à 11h30 au multi accueil Albert-Schweitzer

Adresses

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 87
Crèche Albert-Schweitzer // 204, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 38 54

• L'accueil parents-enfants - Les Primevères

L'accueil parents-enfants Les Primevères a pour vocation de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Il est ouvert aux enfants âgés de moins de 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. L'accueil est gratuit et ne nécessite pas d'inscription.

Horaires

Jeudi de 14h à 18h

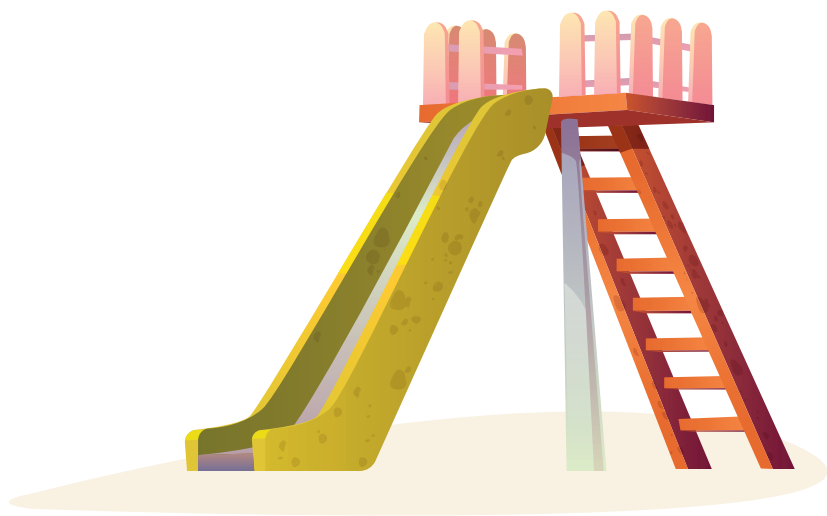
Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 88



Et les loisirs dans tout ça ?

La ville des Mureaux dispose de nombreux parcs et aires de jeux adaptés aux tout-petits (détails en page 52). De plus, il existe de nombreuses activités de loisirs dédiées aux tout-petits comme les Ciné Bambins, en partenariat avec le Cinéma Frédéric-Dard ou encore les Samedis des tout-petits et la Ronde des contes à La Médiathèque. Retrouvez toute l'actualité de la ville dans l'**Agenda** et sur lesmureaux.fr





$1+1=2$
😊



Aller à l'école



L'objectif de l'école est d'accompagner chaque élève dans la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour cela, les élèves muriautins sont accueillis tout au long de leur scolarité dans 9 écoles maternelles, 9 écoles élémentaires, 3 groupes scolaires, 3 collèges et 2 lycées. En dehors des équipes enseignantes qui relèvent de l'Éducation nationale, des employés municipaux assurent un nombre important de missions au service des élèves muriautins : agents territoriaux spécialisés de l'enseignement maternel (ATSEM), agents d'entretien, animateurs... Ce sont plus de 250 personnes qui œuvrent au quotidien pour la sécurité et le bien-être des élèves.

Les partenaires de l'éducation

• L'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale fixe les programmes et s'assure de la conformité des enseignements. Il recrute, forme et rémunère les professeurs des écoles.

• L'inspecteur académique

L'inspecteur académique est le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Il a un lien hiérarchique avec l'ensemble des directeurs et enseignants des établissements scolaires publics de la ville. Il se charge de l'affectation des enseignants ainsi que des ouvertures et fermetures de classes. Chaque circonscription est sous la direction d'un inspecteur de l'Éducation nationale (IEN).

• Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) sont désignés par l'inspecteur académique, pour 4 ans, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale. Leur rôle est de faciliter les relations de l'enseignant avec la municipalité et les partenaires du système éducatif et des familles.



• Le médecin scolaire

Le médecin scolaire assure le suivi médical des enfants ainsi que la mise en place du Protocole d'accueil individualisé (PAI), lorsque cela est nécessaire.



Et les parents dans tout ça ?

Accompagner son enfant dans la scolarité, c'est l'encourager et l'aider à réussir mais c'est surtout se tenir informé de ce qu'il se passe dans sa classe et à l'école. Pour accompagner le dialogue entre les familles, l'école et la ville, le conseil d'école et les parents délégués tiennent un rôle important.

• Le conseil d'école

Le conseil d'école permet de réunir tous les acteurs de l'école dans un esprit de dialogue et d'échanges. Chaque école constitue son propre conseil composé de la direction de l'école, du Délégué départemental, d'un représentant de l'Éducation nationale, des parents délégués et d'un membre du Conseil municipal.

• Les parents délégués

En début d'année scolaire, les établissements organisent les élections des représentants des parents d'élèves. Ces derniers ont pour rôle de relayer les demandes et les suggestions des parents aux différents acteurs (directeur, enseignant et ville). Les parents délégués sont pleinement associés à la vie de l'établissement et participent à diverses instances tels que les conseils d'école et les commissions des menus des restaurants scolaires.

De la maternelle à l'élémentaire



L'enseignement public du premier degré (maternelle et élémentaire) relève de la compétence de la commune qui a en charge les 24 écoles publiques présentes sur son territoire. Elle en est propriétaire et en assure l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. En septembre 2025, ce sont 4 171 enfants qui ont fait leur rentrée au sein des écoles maternelles et élémentaires muriautines.

• Inscrire mon enfant

Les inscriptions scolaires en maternelle et élémentaire sont réalisées en mairie. Au regard des places disponibles, la ville délivre un certificat d'admission lié à votre lieu de résidence ou une autre école. Il appartient ensuite à la famille de se rapprocher du directeur d'établissement pour finaliser l'inscription scolaire.

Le saviez-vous ? Dérogation

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé sur une autre école, vous pouvez solliciter une dérogation auprès de la mairie. Pour autant, les dérogations sont exceptionnelles et sont principalement accordées au titre du handicap et de la non séparation des frères et sœurs.

• Les écoles maternelles

> École Henri-Wallon

54, bis boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 87 31

> École Victor-Hugo

52, bis boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 87 27

> École Jean-Zay

19, rue Madeleine-Roch // 01 34 74 84 33

> École Jules-Ferry

10, rue Albert-Thomas // 01 30 91 21 21

> École Léo-Lagrange

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 81

> École Molière

101, rue Molière // 01 30 91 29 80

> École Jacques-Prévert

4 bis, rue Louis-Blériot // 01 34 74 89 47

> École Pierre-Brossolette

1, rue Pierre-Brossolette // 01 30 91 27 46

> École Jacqueline-Auriol

1, rue Françoise-Dolto // 01 30 91 37 50

>> Unité d'enseignement en maternelle autiste (UEMA)

Cette classe encadrée par du personnel médical et enseignant est située au sein de l'école maternelle Jacqueline-Auriol.

> École Maurice-Ravel

1A, rue Erik-Satie // 01 30 91 49 11

> École Émile-Zola

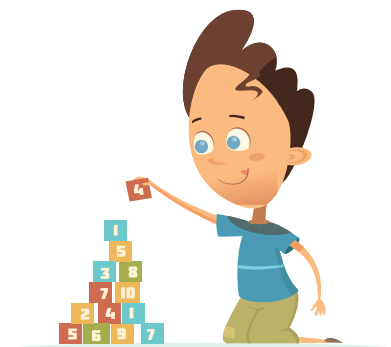
196-198, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 34 87

> École Marcel-Pagnol

14, rue des Pléiades // 01 30 91 91 44

> École Sainte-Marie (privée)

6, rue de l'Abbé-Duval // 01 34 74 06 88



• Les écoles élémentaires

> École Roux Calmette

33, boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 90 12

> École Paul-Bert

19, rue Madeleine-Roch // 01 34 74 89 72

> École Jean-Zay

18, rue Madeleine-Roch // 01 34 74 84 33

> École Paul-Raoult

4, rue Henri-Parent // 01 30 91 27 23

> École Jules-Ferry

10, rue Albert-Thomas // 06 07 09 30 62

> École Léo-Lagrange

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 80

> École Molière

101, rue Molière // 01 30 91 29 78

> École élémentaire Brossolette – Site Jaurès

8 allée Rouget de Lisle // 01 30 91 21 10

> École Jacqueline-Auriol

1, rue Françoise-Dolto // 01 30 91 37 50

> École Maurice-Ravel

1A, rue Erik-Satie // 01 30 91 49 12

> École Émile-Zola

196-198, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 34 87

> École Marcel-Pagnol

14, rue des Pléiades // 01 30 91 91 45

> École Sainte-Marie (privée)

6, rue de l'Abbé-Duval // 01 34 74 06 88

> Inspection départementale de l'Éducation nationale

4, rue Maryse-Bastié // 01 39 23 61 88 // Inspectrice : M^{me} Ebodé

Le savez-vous ? Dédoublement et accessibilité

L'ensemble des classes de GS, CP et de CE1 aux Mureaux sont dédoublées. Cette mesure optimise la réussite des enfants en favorisant les apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la ville s'emploie à être en capacité de pouvoir accueillir chaque élève, quel que soit son handicap.

Au collège

• S'inscrire au collège

Dans le second degré, le directeur académique des services de l'Éducation nationale affecte les élèves dans les collèges et les lycées en fonction du lieu du domicile. La famille doit ensuite compléter le dossier remis par l'établissement pour confirmer l'inscription.



• Les collèges

> Collège Paul-Verlaine

Chemin des Buissons – Route de Verneuil //
01 34 92 87 97 // ce.0780572y@ac-versailles.fr
www.clg-verlaine-lesmureaux.ac-versailles.fr

> Collège Jules-Verne

Rue Albert-Thomas // 01 34 74 19 45 // ce.0780180x@ac-versailles.fr
www.clg-verne-mureaux.ac-versailles.fr

> Collège Jean-Vilar

45, rue Paul-Éluard // 01 30 22 49 30 // ce.0781914g@ac-versailles.fr
www.clg-vilar-lesmureaux.ac-versailles.fr

Au lycée

• S'inscrire au lycée

Après la classe de 3^e, les familles peuvent demander pour leur enfant une orientation en :

- seconde générale et technologique
- seconde professionnelle (BAC professionnel)
- première année de CAP

Pour un lycée public, les vœux sont exprimés auprès du chef d'établissement. C'est le directeur académique des services de l'Éducation nationale qui prononce ensuite l'affectation de l'élève, en tenant compte des possibilités d'accueil des lycées pour les vœux demandés. Dès que l'affectation est notifiée, les familles réalisent l'inscription administrative auprès de l'établissement d'accueil.

Pour les autres situations (après une seconde générale et technologique, après un CAP ou un changement de domicile), les familles sont invitées à se rapprocher du chef d'établissement d'origine qui leur indiquera la marche à suivre.



Le saviez-vous ? Dérogation lycée

Pour les lycées, les demandes de dérogation sont formulées auprès des établissements.

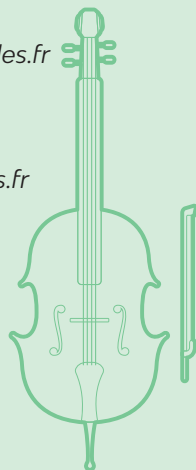
• Les lycées

> Lycée général et technologique François-Villon

5, rue Salvador-Allende // 01 30 99 20 01 // ce.0780422k@ac-versailles.fr
www.lyc-villon-mureaux.ac-versailles.fr

> Lycée professionnel et technologique Jacques-Vaucanson

14, rue Albert-Thomas // 01 30 99 94 10 // ce.0781984h@ac-versailles.fr
www.lyc-vaucanson-lesmureaux.ac-versailles.fr



Les projets pédagogiques

En complément des enseignements classiques, des projets pédagogiques orientés autour du sport et de la musique permettent aux enfants de développer de nouvelles compétences.

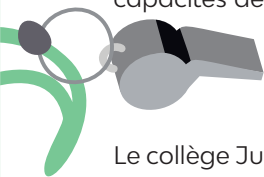
• Les classes olympiques (élémentaire)

Accompagnés de leur enseignant, les élèves de 6 classes olympiques de CM2 ont l'opportunité de travailler autour de l'olympisme et des valeurs du sport en 15 séances : 9 séances pour découvrir le sport de la classe olympique (athlétisme, handball et basket-ball) et les autres séances permettant de découvrir une autre discipline olympique.

• Classe à horaires aménagés Danse - CHAD (élémentaire et collège)

La ville des Mureaux propose une classe à horaires aménagés danse aux élèves, qui souhaitent conjuguer école et danse. Accessible dès le CE2, elle se poursuit au collège jusqu'à la classe de 3^e.

Sous la supervision des professeurs du Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré, les élèves pratiquent la danse contemporaine ainsi qu'un autre style de danse en fonction des trimestres (modern'jazz, hip-hop, claquettes, tango, danses africaines...) sur le temps scolaire. L'inscription est gratuite. Un service de ramassage scolaire en bus est mis en place pour permettre à tous les enfants de la ville de se rendre à l'école élémentaire Jules-Ferry qui accueille la CHAD. Ainsi, la pratique de la danse participe au développement social, créatif et physique de l'enfant et améliore les capacités de concentration et de mémoire.

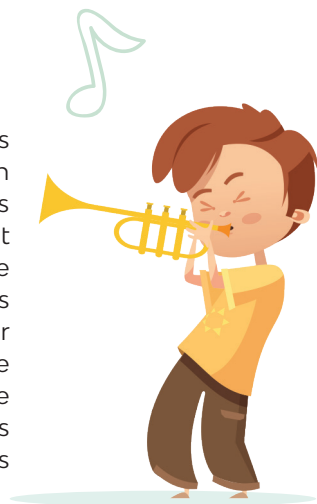


• Les classes arbitres (collège)

Le collège Jules-Verne accueille des classes arbitrage de football. Composée d'élèves de 4^e (autant de filles que de garçons), la classe a été créée en partenariat avec le club de football des Mureaux, l'OFCM. Outre l'apprentissage des aspects techniques de l'arbitrage, le projet intègre un aspect pédagogique autour des valeurs de l'arbitrage tels que le respect des règles et de l'autorité, le travail, l'investissement ou encore l'impartialité et la diplomatie.

• La classe orchestre (collège)

La classe orchestre est un projet permettant aux élèves d'apprendre à jouer d'un instrument de musique au sein d'un orchestre. Les cours d'instruments sont assurés par les professeurs du Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré. La classe orchestre fonctionne comme les autres classes avec 2 heures supplémentaires par semaine dédiées à la musique. En plus du plaisir de jouer d'un instrument, les élèves sont en mesure de développer des qualités transversales comme l'écoute de l'autre, la concentration, la persévérance, le respect des consignes ou encore l'esprit d'équipe. Les instruments ont été achetés grâce à l'entreprise ArianeGroup.

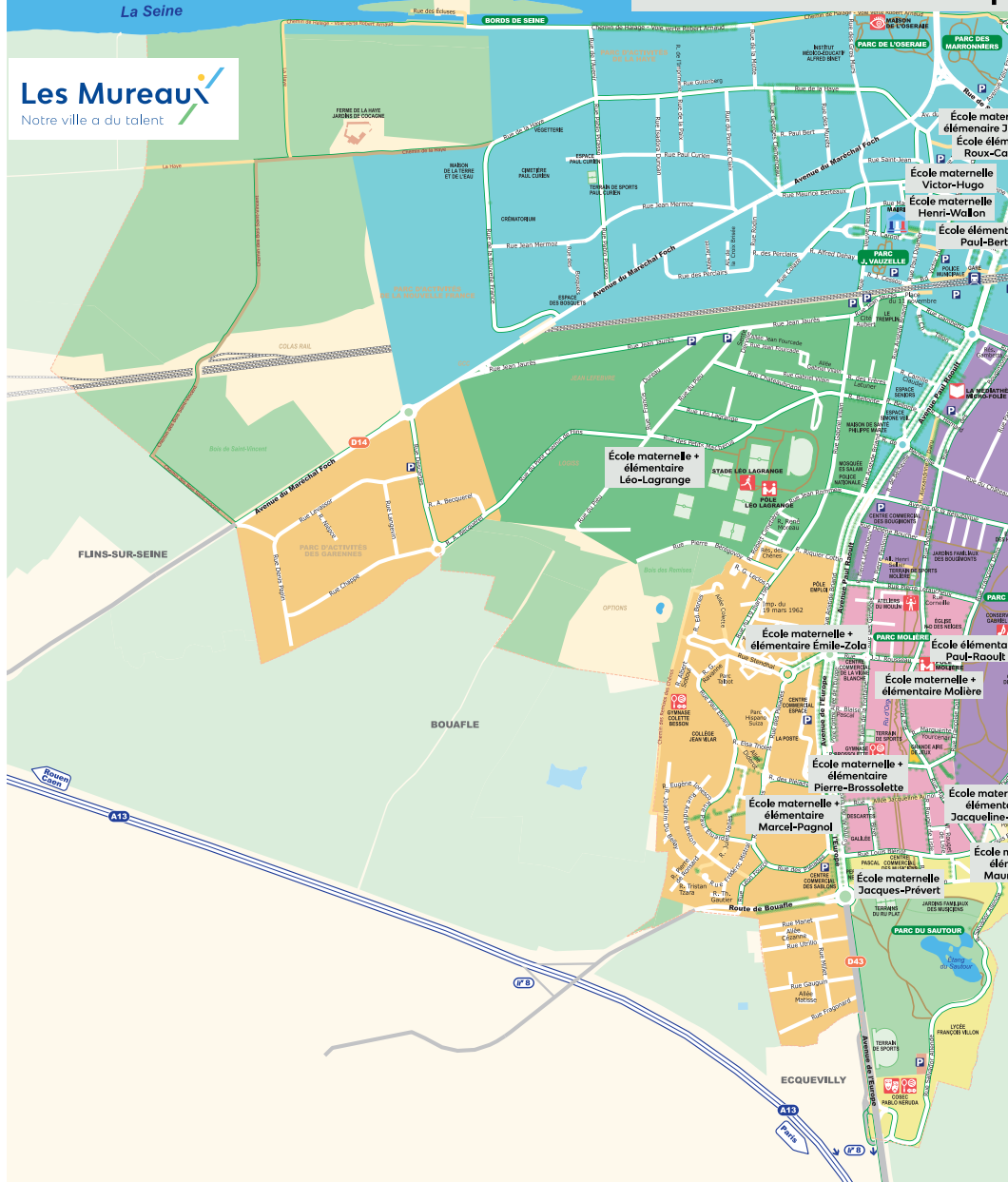


Le saviez-vous ? Prévention routière

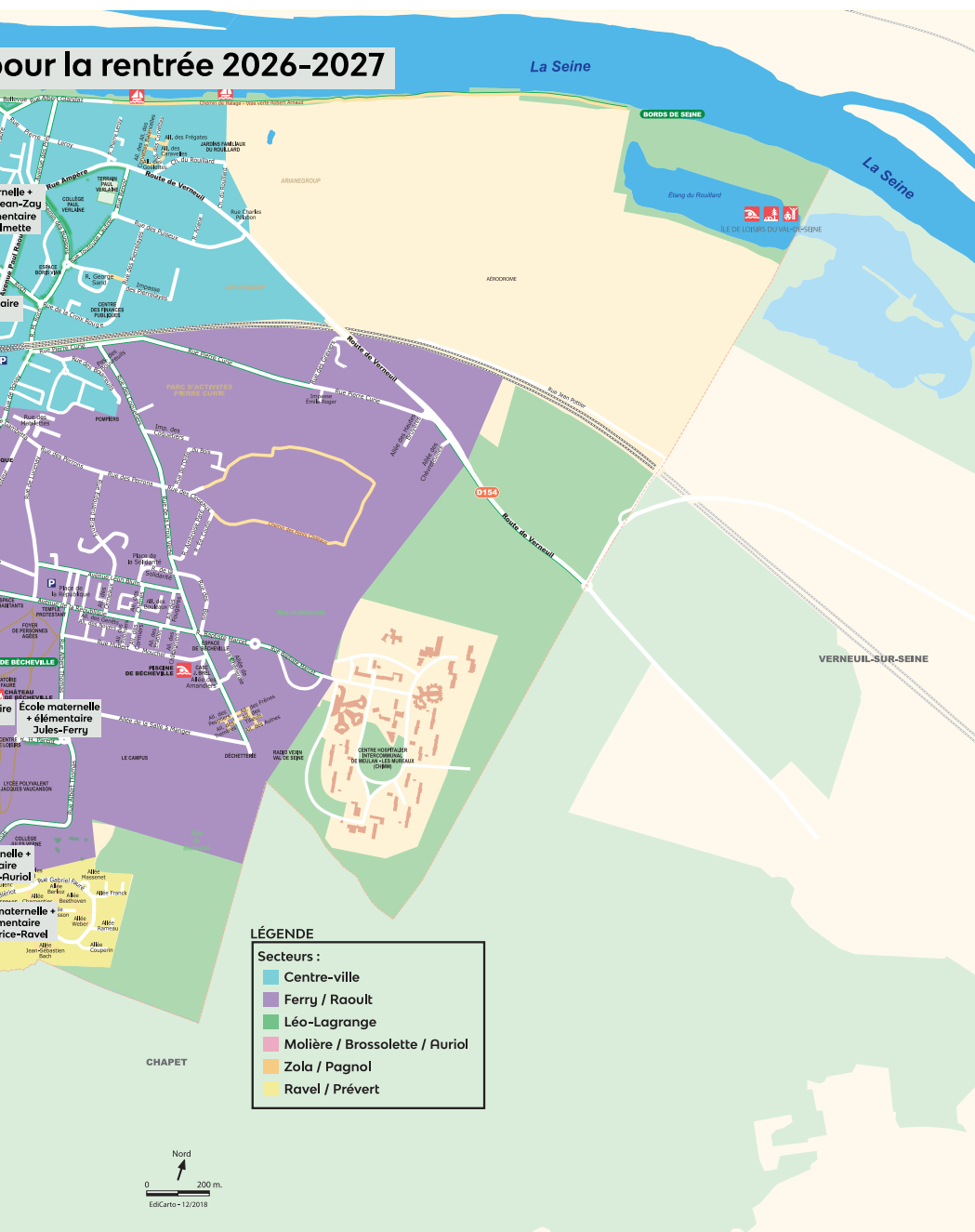
La Police municipale organise les traversées piétonnes des enfants et des adultes aux abords des écoles maternelles et élémentaires. Les agents de la ville sont présents quatre fois par jour, aux heures d'entrée et de sortie, tout au long de l'année scolaire.

Sectorisation scolaire p

Les Mureaux
Notre ville a du talent

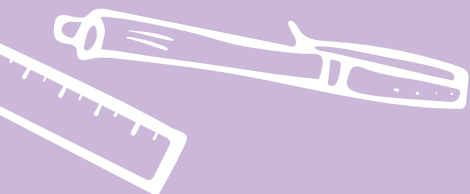


pour la rentrée 2026-2027





L'accompagnement à la scolarité



Les élèves muriatins peuvent s'appuyer sur différents dispositifs pour les accompagner dans leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

• Les études surveillées

Dès que l'école est finie, les élèves sont pris en charge par des personnels qualifiés pour un temps récréatif où ils peuvent goûter avant un temps d'études jusqu'à 18h consacré au travail à réaliser pour le lendemain. La priorité est donnée aux élèves dont les deux parents (ou le parent isolé) travaillent et aux élèves en classe de CM2, CM1, CE2, CE1 puis CP (dans cet ordre).

De 18h à 19h, les enfants ont la possibilité de rejoindre l'accueil périscolaire rattaché à leur école après la séance d'étude surveillée. Ce dispositif concerne uniquement les élèves de cycle élémentaire des écoles Roux Calmette, Paul-Bert, Jean-Zay, Émile-Zola, Marcel-Pagnol, Jules-Ferry et Paul-Raoult.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 83





• Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS

D'octobre à juin, en période scolaire, les enfants des classes de CP à CM2 ont la possibilité, sur proposition de leur enseignant, de rejoindre nos accompagnateurs (BAC +2 minimum) au sein de structures municipales pour y trouver l'appui nécessaire à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. L'objectif de ces séances est d'offrir une aide aux devoirs et leçons et une méthodologie complétée par une activité à visée culturelle, artistique, scientifique ou sportive.

Horaires

Deux fois par semaine

Entre 16h30 et 18h30, selon les lieux d'accueil : accueil de loisirs, Espaces de proximité, La Médiathèque, Pôle Molière ou encore les relais éducatifs.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 19

• Les Ateliers Médiathèque : niveau collège et lycée

En période scolaire, dans un climat propice à l'étude au sein de La Médiathèque, nos accompagnateurs accueillent gratuitement les collégiens, lycéens et étudiants (toutes filières confondues) pour les accompagner dans leur travail scolaire. Les profils complémentaires de nos accompagnateurs, l'un scientifique, l'autre littéraire, leur permettent de répondre à toutes les questions.

Horaires

Le mercredi et le samedi, de 14h à 18h

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 19

• Le Contrat Municipal Étudiant

Destiné à favoriser les parcours d'excellence, le Contrat Municipal Étudiant (CME) s'adresse aux étudiant(e)s muriautin(e)s ayant réussi leur entrée dans une grande école sur dossier ou après un concours. Soutenue dans sa démarche par ArianeGroup et la Préfecture des Yvelines, la ville des Mureaux attribue une aide financière annuelle à l'étudiant répondant aux critères définis afin de soulager sa famille dans la prise en charge des frais de scolarité de ces grandes écoles.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 84

Les dispositifs de soutien éducatif, culturel, social et sanitaire

• La réussite éducative

La réussite éducative est un dispositif de prévention, d'accompagnement et de remédiation. L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins ou aux difficultés rencontrés par les jeunes de 2 à 18 ans en milieu scolaire et/ou en parallèle de leur scolarité. Les actions proposées visent à surmonter ou atténuer les obstacles qui freinent la réussite scolaire et éducative. En coordination avec de nombreux partenaires locaux et toujours en lien avec les parents, un référent propose aux familles un parcours personnalisé qui peut prendre plusieurs formes :

- **Ouverture sociale et culturelle** : accès à des activités sportives, culturelles et de loisirs, ateliers thématiques, lien avec des partenaires associatifs, séjours thématiques, etc.
- **Soutien à la parentalité** : soutien des compétences parentales, soutien psychologique, accompagnement, etc.
- **Prévention du décrochage scolaire** : accompagnement, valorisation des compétences de l'enfant, ateliers thématiques et pédagogiques, remise à niveau scolaire, projets individuels et collectifs, etc.
- **Accès aux soins** : accompagnement, orientation vers les structures et/ services adaptés, lien avec les institutions, favoriser l'inclusion des enfants à particularité, etc.

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Renseignements

Maison des familles et de la Réussite Éducative
31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10

• l'Atelier des Tout-petits

Un espace convivial pour les parents et leurs tout-petits (0-3 ans), animé par un(e) professionnel(le) de la petite enfance. Partagez un moment de jeu, d'échange et de découverte (motricité, lien parent-enfant...) en toute simplicité.

Accès libre, sans inscription, une matinée par semaine.

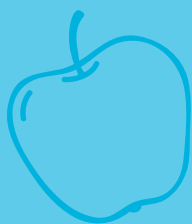
Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10





Autour de l'école



Avant et après l'école : les activités périscolaires

Les activités périscolaires organisées sur l'ensemble de la ville des Mureaux permettent aux parents Muriatins de concilier vie professionnelle et vie privée. Durant toute l'année scolaire, en dehors des heures de classe, les parents ont la possibilité de confier leur enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire.

• Avant l'école

Dès 7h, il est possible de déposer son enfant au sein d'un accueil périscolaire proche de son école. L'enfant est alors pris en charge par une équipe d'animation. Selon son rythme, il évolue dans les différents pôles d'activité mis à sa disposition. Il peut s'assoupir encore un peu si son lever a perturbé son sommeil, discuter avec ses camarades, construire ou participer à un jeu, lire ou se faire lire une histoire. Les animateurs se chargent ensuite de l'accompagner à son école où l'équipe enseignante prend le relais dès 8h20.

• Après l'école

Après 16h30, dès la fin de la classe, les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire pour attendre ensemble le retour de leurs parents, au plus tard à 19h. Différents pôles d'activité leur sont proposés : atelier musical, arts plastiques, lecture, jeux, détente après avoir pris le temps de goûter tout en échangeant sur leurs impressions de la journée. Les plus grands et les plus autonomes peuvent s'avancer dans les devoirs et leçons.

Renseignements Direction Éducation // 01 30 91 37 17

Inscription sur l'Espace famille sur lesmureaux.fr

• Les accueils périscolaires

> Accueil périscolaire Molière

Pôle Molière -101, rue Molière //
01 30 91 29 79 // 06 09 36 06 01 //
dee.animation.s-veil@ville-lesmureaux.fr

> Accueil périscolaire Léo-Lagrange

Pôle Léo-Lagrange - 4, rue Jean-Rommeis //
01 30 91 27 83 // 06 09 36 96 80, //
dee.animation.pll-maternel@ville-lesmureaux.fr

> Accueil périscolaire Emile-Zola

83, rue Aristide-Briand // 06 09 36 55 34 //
dee.animation.pll-elementaire@ville-lesmureaux.fr

> Accueil périscolaire Jacqueline-Auriol

Rue Françoise-Dolto //
01 30 91 39 33 // 06 83 17 73 57 // [dee. animation.j-auriol@ville-lesmureaux.fr](mailto:dee.animation.j-auriol@ville-lesmureaux.fr)

> Accueil périscolaire Jean-Zay

18, rue Madeleine Roch // 06 09 36 78 86 //
dee.animation.j-zay@ville-lesmureaux.fr

> Accueil périscolaire Les lutins malins

Rue de la Croix Verte // 06 09 36 86 10 //
dee.animation.s-veil@ville-lesmureaux.fr

> Accueil Victor-Hugo / Henri-Wallon

116, rue Paul-Curien // 01 30 91 37 17 //
dee.animation.p-curien@ville-lesmureaux.fr

> Accueil périscolaire Marcel Pagnol

Rue des Pléiades // 06 09 36 55 34 //
dee.animation.pll-elementaire@ville-lesmureaux.fr



• En maternelle



ÉCOLES CONCERNÉES	ACCUEIL AVANT L'ÉCOLE à partir de 7h	ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE à partir de 16h30
Victor-Hugo	École Victor-Hugo	
Henri-Wallon	École Henri-Wallon	
Jean-Zay	Réfectoire Jean-Zay	
Jules-Ferry	Accueil Les lutins malins	
Molière	Accueil Molière	
Jacques-Prévert	Accueil Jacqueline-Auriol	
Pierre-Brossolette	Accueil Jacqueline-Auriol	
Jacqueline-Auriol	Accueil Jacqueline-Auriol	
Maurice-Ravel	Accueil Jacqueline-Auriol	
Émile-Zola	École Émile-Zola	
Marcel-Pagnol	École Marcel-Pagnol	
Léo-Lagrange	École Léo-Lagrange	

• En élémentaire



ÉCOLES CONCERNÉES	ACCUEIL AVANT L'ÉCOLE à partir de 7h	ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE à partir de 16h30	ACCUEIL POST-ÉTUDES* 18h/19h
Roux Calmette	Réfectoire Jean-Zay		
Paul-Bert	Réfectoire Jean-Zay		
Jean-Zay	Réfectoire Jean-Zay		
Paul-Raoult	Accueil Les lutins malins		
Jules-Ferry	Accueil Les lutins malins		
Molière	Accueil Molière		
Pierre-Brossolette	Accueil Jacqueline-Auriol		
Jacqueline-Auriol	Accueil Jacqueline-Auriol		
Maurice-Ravel	Accueil Jacqueline-Auriol		
Émile-Zola	École Émile-Zola		
Marcel-Pagnol	École Marcel-Pagnol		
Léo-Lagrange	École Léo-Lagrange		

* Post-études : seuls les enfants de cycle élémentaire des écoles Roux Calmette, Paul-Bert, Jean-Zay, Émile-Zola, Marcel-Pagnol, Jules-Ferry et Paul-Raoult ont la possibilité de rejoindre l'accueil périscolaire rattaché à leur école après la séance d'étude surveillée, à partir de 18h jusqu'à 19h. Il n'y a pas de post-études pour les écoles Molière, Pierre-Brossolette, Jacqueline-Auriol, Maurice-Ravel et Léo-Lagrange.

Et le mercredi ?

Le mercredi des périodes scolaires, une équipe d'animateurs prend le relais pour accueillir les enfants grâce au dispositif Plan Mercredi. Celui-ci est dédié aux activités des enfants, de la maternelle au CM2, dans le cadre de leurs loisirs du mercredi. À ce titre, toutes les ressources municipales et associatives des champs artistique, culturel, scientifique, numérique et sportif sont déployées, les ressources naturelles exploitées (parcs, jardins, forêt...), les équipements et établissements mis à disposition (Conservatoire, Ateliers du Moulin, La Médiathèque, Micro-Folie, Pôle Molière, gymnases, stades) permettant ainsi de certifier la qualité des activités qui se traduit par le label Plan Mercredi. Ce dispositif fait partie intégrante du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) dont est dotée la ville des Mureaux.

• Les accueils de loisirs

De 7h à 19h

L'accueil de loisirs a lieu de 8h à 18h. En dehors de ces horaires, il est organisé un pré-accueil à partir de 7h et un post-accueil jusqu'à 19h.

> Accueil de loisirs maternel Léo-Lagrange

Pôle Léo-Lagrange – 4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 84 // 06 09 36 96 80 // dee.animation.pll-maternel@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs élémentaire Léo-Lagrange

Pôle Léo-Lagrange – 4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 83 // 06 09 36 55 34 // dee.animation.pll-elementaire@ville-lesmureaux.fr

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

> Accueil de loisirs Simone-Veil

66, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 88 13 // dee.animation.s-veil@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Jacqueline-Auriol

Rue Françoise-Dolto // 01 30 91 39 33 - 06 83 17 73 57 // dee.animation.j-auriol@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Jean-Zay

Rue Madeleine-Roch // 06 09 36 78 86 // dee.animation.j-zay@ville-lesmureaux.fr



La restauration



Qu'ils soient à l'école ou en accueil de loisirs, les enfants muriautins bénéficient d'un service de restauration sur la pause méridienne. Il est encadré par du personnel communal qualifié qui est au service et à l'écoute des enfants. Ce service de restauration, au-delà de la fourniture d'un repas, a pour ambition d'assurer un accueil des enfants durant les 2 heures de pause méridienne et de garantir une qualité nutritionnelle des repas. Pour encadrer ce temps de pause, plus d'une centaine de personnes œuvrent au quotidien sur les 9 sites de restauration, avec une moyenne de 1 900 repas servis par jour.

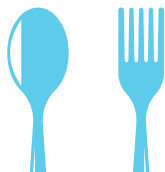


• Comment sont choisis les menus ?

La ville des Mureaux est particulièrement vigilante sur l'éducation alimentaire des enfants. Les repas sont composés par une diététicienne et élaborés par un prestataire privé. La composition des menus prend en compte l'équilibre alimentaire ainsi que les grammages réglementaires selon l'âge des enfants.

Les repas sont constitués de 4 composantes en plus du pain et de l'eau : une entrée, un plat, une garniture, un produit laitier et un fruit. Les élèves d'élémentaire ont un double choix pour les entrées et les desserts, le cas échéant. De plus, chaque repas comprend une composante bio et un menu totalement bio est proposé une fois par mois. Des repas à thèmes sont régulièrement organisés tout au long de l'année avec des animations.





Les menus sont étudiés et validés par notre commission des menus. Lors de cette instance, les enfants du conseil municipal d'enfants peuvent faire part de leurs remarques. Les parents délégués peuvent également se rendre compte par eux-mêmes de la qualité des repas proposés lors de l'organisation de dégustations. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée des écoles et sur lesmureaux.fr

Renseignements

Réservation et pré-paiement entre le 15 et le 28 du mois précédent sur l'Espace famille sur lesmureaux.fr

Le saviez-vous ? Santé et environnement

En conformité avec la loi EGalim qui vise à promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement, la ville des Mureaux a mis en place de nouvelles mesures en lien avec son prestataire. Depuis 2020, les plastiques à usage unique, dont les bouteilles d'eau et les ustensiles utilisés durant les pique-niques, sont supprimés de manière définitive. La ville s'est également attachée à mettre en place une démarche anti-gaspillage alimentaire à travers des animations ludiques auprès des enfants. L'interdiction des contenants alimentaires de cuisson en plastique est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le transport scolaire

Les enfants scolarisés au sein des écoles du centre-ville de la petite section au CM2 peuvent bénéficier du ramassage scolaire gratuit, sous certaines conditions, notamment l'activité professionnelle des deux parents.

Renseignements

En mairie en fin d'année scolaire // 01 30 91 37 12

La liste des arrêts desservis est disponible sur lesmureaux.fr





Les loisirs



Les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, ce sont les accueils de loisirs qui prennent le relais pour proposer aux enfants dès 2 ans et jusqu'à 11 ans des activités de loisirs et de détente. Les projets pédagogiques sont élaborés par les équipes d'animation qui les tiennent à la disposition des familles pour consultation et discussion. Outre des activités éducatives et ludiques, les accueils de loisirs programment des sensibilisations aux arts et à la culture et des activités à caractère scientifique et sportif. Les équipes sont qualifiées et les accueils habilités selon la réglementation exigée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Les accueils de loisirs

Les enfants sont accueillis de 8h à 18h. En dehors de ces horaires, il est organisé un pré-accueil à partir de 7h et un post-accueil jusqu'à 19h, en complément de l'accueil de loisirs.



• Accueil de loisirs maternel Léo-Lagrange

Les enfants âgés de 4 à 6 ans sont invités à gagner en autonomie, selon la volonté de l'équipe pédagogique : un libre choix de l'enfant aux pôles d'activité au sein desquels il peut évoluer en toute sécurité. Les Lutins malins, c'est aussi des projets auxquels l'enfant s'inscrit dans la durée : la petite histoire de l'art, par exemple, permet une première approche et la découverte d'artistes-peintres selon le principe « à la manière de », à l'appui de visites de musées propices à la curiosité des enfants.



Public

Enfants de 4 ans à 6 ans révolus

Renseignements

Pôle Léo-Lagrange – 4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 84 // 06 09 36 96 80 //

• Accueil de loisirs élémentaire Léo-Lagrange

Place à la collaboration et à la participation au sein de l'accueil du Pôle Léo-Lagrange. Ici, les loisirs et les projets se discutent, se décident, s'élaborent et s'évaluent ensemble. Chacun apprend de ses choix et partage ses émotions pour bien se comprendre et mieux vivre ensemble.

Public

Enfants de 6 ans à 11 ans révolus

Renseignements

Pôle Léo-Lagrange – 4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 83 // 06 09 36 55 34 //



• La restauration

Un service de restauration est assuré pour le déjeuner. Pour les enfants déjeunant à leur domicile, il est nécessaire de respecter les horaires de la pause méridienne de l'accueil de loisirs fréquenté, ceci afin de respecter notamment l'organisation de la sieste pour les plus petits.

• Le transport

Un service de bus gratuit dessert toute la ville.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 39 26 ou 01 30 91 37 12 // Espace famille sur lesmureaux.fr

Les accueils de loisirs des espaces de proximité

Les Espaces de proximité accueillent également les enfants, de 6 à 11 ans révolus pour leur proposer des activités de loisirs et de détente, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur le principe d'une adhésion annuelle. Les enfants déjeunent à leur domicile sauf si une sortie est organisée à la journée. Dans ce cas, un pique-nique est à prévoir par la famille.

• Accueil de loisirs Simone-Veil

66, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 88 13 //
dee.animation.s-veil@ville-lesmureaux.fr

• Accueil de loisirs Bècheville

Rue de la Croix Verte // 01 30 91 26 59 - 06 09 36 78 66

• Accueil de loisirs Jacqueline-Auriol

Rue Françoise-Dolto - Rue Albert-Thomas //
01 30 91 39 33 - 06 83 17 73 57

• Accueil de loisirs Boris-Vian

10, rue Toulouse-Lautrec // 01 30 91 36 26 - 06 09 36 23 04

• Accueil de loisirs Paul-Curien

Rue Paul-Curien // 01 30 91 38 38 - 06 09 36 59 06

Renseignements et inscription

Direction éducation / enfance // 01 30 91 37 83



• Service Jeunesse

Les adolescents de 12 à 17 ans sont accueillis sur 2 Espaces de proximité pour participer à des actions citoyennes. Les jeunes accueillis participent à des actions citoyennes, des projets collectifs, activités de loisirs, sports, culturelles...

➤ Espace Georges-Brassens // 14, rue Louis-Blériot

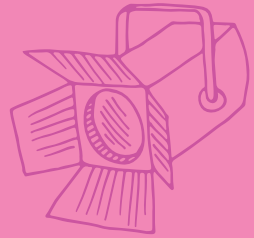
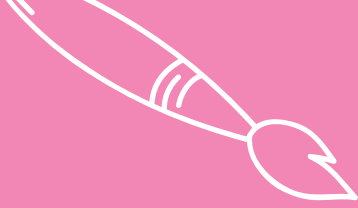
➤ Espace Colette-Besson // Rue Paul-Éluard

Renseignements et inscription

12 / 14 ans // Service jeunesse // 01 30 91 39 09

15 / 17 ans // Service citoyenneté // 01 30 91 39 87





La culture et le sport



La ville des Mureaux dispose de nombreuses structures culturelles et sportives offrant ainsi une programmation riche de loisirs, d'apprentissages et de détente. Pour ne rien manquer, consultez toute l'actualité de la ville dans l'Agenda et sur lesmureaux.fr

Les structures culturelles

• La Médiathèque

L'équipe de La Médiathèque vous accueille dans un espace de 2 500 m² entièrement libre d'accès.

À votre disposition : romans, albums, bandes dessinées, musique, films et documentaires du livre de cuisine à l'histoire de l'art, sans oublier un espace multimédia et des salles de travail.

Tout au long de l'année, La Médiathèque propose une programmation culturelle riche et variée, qui s'adresse à tous les publics.

Pour les plus jeunes : Les Samedis des tout-petits, les Rondes des contes, les rendez-vous jeux, les ateliers créatifs et les ateliers numériques des Mercredis de La Médiathèque, les Clubs de lectures...

Pour les ados et les adultes : les Concerts Médiacoustics, les Cinévous, Des livres et vous (échanges autour de romans entre les bibliothécaires et les lecteurs...), les Bib'N'Play (séances de jeux vidéos)...

Toute l'actualité dans l'agenda et sur :

biblios.gpseo.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 14h à 18h

Mercredi et samedi, de 10h à 18h

Dimanche, de 14h à 18h (de septembre à juin)

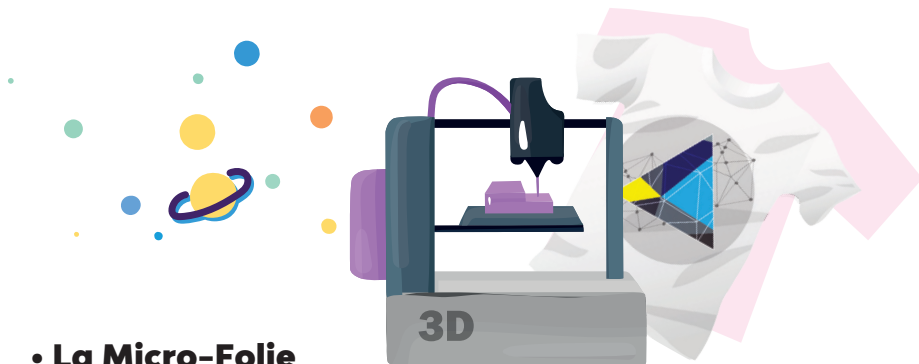
Renseignements

Allée Joseph-Hémard // 01 73 01 86 80

biblios.gpseo.fr



La Médiathèque est un équipement Grand Paris Seine & Oise.



• La Micro-Folie

La Micro-Folie des Mureaux est installée à La Médiathèque, depuis janvier 2018. À la fois Musée Numérique, FabLab, espace de convivialité et salle de spectacle, la Micro-Folie met à l'honneur les arts et l'éveil à la créativité. Cet espace se veut être un lieu de vie et de rencontres.

La Micro-Folie, qu'est-ce que c'est ?

Le Musée Numérique vous propose de découvrir sur écran géant et sur tablettes, près de 5 000 chefs-d'œuvre issus de musées nationaux (Musée du Louvre, Centre Pompidou, château de Versailles...) et internationaux (Mexique, Résidences Royales Européennes...). Cette collection ne cesse d'évoluer : la galerie d'art visuelle vous permet de découvrir les œuvres d'art et de voyager ainsi autour du monde et entre les époques, sans quitter la ville.

Le FabLab est un espace équipé de deux imprimantes 3D, d'une floqueuse de tee-shirt, d'une brodeuse numérique et de deux découpeuses vinyle. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent développer leur créativité, et se former à l'utilisation de ces logiciels et machines à commande numérique.

Des spectacles pour tous les âges, des soirées concerts, ainsi que de nombreuses activités gratuites sont proposées tout au long de l'année : sessions de jeux vidéo, ateliers artistiques, réalité virtuelle, conférences, projections, initiations sur les machines du FabLab, et bien d'autres choses encore !

Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 14h à 18h

Renseignements

Allée Joseph-Hémard // 01 30 91 24 30

En partenariat avec La Villette et Grand Paris Seine & Oise.





• La Ludothèque

Au sein du Pôle Molière, la Ludothèque met à disposition une grande collection de jeux et de jouets. C'est un lieu convivial à destination de toute la famille, grands comme petits, avec la possibilité de jouer sur place, mais aussi d'emprunter. Pour en profiter, il suffit de s'inscrire en mairie.

Horaires d'ouverture (en période scolaire)

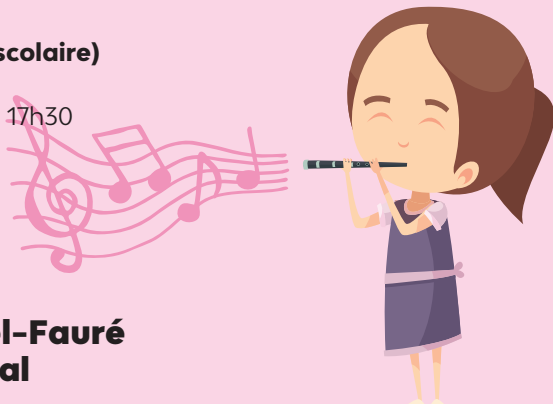
Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

Jeudi de 16h à 18h

Renseignements

Pôle Molière - 101, rue Molière //
01 30 91 29 76



• Le Conservatoire Gabriel-Fauré à rayonnement communal

Agréé par l'État, le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré a pour vocation l'apprentissage de la musique, de la danse, de l'art dramatique, des arts visuels et des arts de la marionnette. Il est placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture.

L'équipe pédagogique, composée uniquement de professeurs diplômés, offre un enseignement de qualité, touchant un public très large et de tous âges.

Tout au long de l'année, les élèves se produisent au sein d'auditions et de concerts, de spectacles, d'expositions, pour permettre au public d'apprécier leur travail et de découvrir la richesse des pratiques artistiques dispensées. Ces rendez-vous sont gratuits et accessibles à tous, que l'on soit inscrit au conservatoire ou non.

Suivez bien la programmation dans l'agenda mensuel !

Toute l'actualité dans l'agenda et sur lesmureaux.fr

Facebook : Conservatoire Gabriel-Fauré Les Mureaux

Youtube : Conservatoire Gabriel-Fauré Les Mureaux

Renseignements

Château de Bècheville - 16, rue Henri-Parent // 01 30 91 38 26

Studios du Conservatoire // 01 30 91 38 55



• L'École du Cirque

Située au sein des Ateliers du Moulin, l'École du Cirque accueille les enfants et les adolescents à partir de 4 ans pour s'initier à l'art circassien. L'école du cirque est pluridisciplinaire : ballon, jonglage, porté, équilibre, aérien avec trapèze, tissus ou cordes...

Renseignements

Inscription en fonction du quotient familial à la mairie, en régie centrale ou par mail à : dce.microfolie.mediateur4@ville-lesmureaux.fr

Les Ateliers du Moulin // 2, rue Molière // 01 30 91 27 00 ou 01 30 91 27 07





• Le Cinéma Frédéric-Dard

Classé Art et Essai et situé au cœur du centre-ville, le Cinéma Frédéric-Dard propose tout au long de l'année une programmation variée de films qui font l'actualité cinématographique.

Des séances à la carte pour les établissements scolaires sont également proposées (illustration de programme, films en version originale...).

Des rendez-vous réguliers sont également organisés pour rendre le cinéma accessible à tous les âges :

- Les séances Ciné Bambins, pour faire vivre une première expérience de cinéma aux tout-petits,
- Les séances Ciné Goûters, projections familiales et conviviales,
- Les séances Nos Aînés au Ciné, rendez-vous mensuels à destination des seniors, mais aussi ouvertes à tous.

Les événements au cinéma, ce sont aussi :

- des soirées ciné-débats, permettant d'échanger avec des réalisateurs ou des spécialistes sur des questions de société,
- des films présentés en avant-première,
- des ateliers proposés au jeune public pour découvrir les techniques de réalisation des films.

Renseignements

77, rue Paul-Doumer // 56, boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 04 53
www.cinema-frederic-dard.fr

• Les Ateliers du Moulin

Entre La Médiathèque et le Château de Bècheville, Les Ateliers du Moulin est un lieu artistique prenant place au sein d'un bâtiment historique. Ouvert à tous, il met à l'honneur les arts de la main tels que la sculpture, le dessin ainsi que la culture scientifique et l'environnement. Le lieu accueille également l'École du Cirque.

Renseignements

2, rue Molière // 01 30 91 27 00



• Le Centre de la danse Pierre-Doussaint

Le Centre de la danse Pierre Doussaint est un établissement culturel et artistique de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise dédié à toutes les formes de danse (classique, contemporain, jazz, afro...) avec une spécificité dans le soutien au développement des danses urbaines (hip-hop, breaking, house, krump, waacking, électro...).

Missions :

- Le soutien à la création et à la diffusion chorégraphique, avec une spécificité autour des danses urbaines.
- L'éducation artistique et culturelle (EAC), l'enseignement artistique, la formation.
- Le développement de la culture chorégraphique.

Horaires d'accès au « tout public » en période scolaire :

Lundi, mardi, vendredi de 17h30 à 22h - Mercredi de 13h à 22h - Jeudi de 17h30 à 21h45 - Samedi de 9h à 18h.

En dehors de ces horaires, le CDLD n'est pas accessible au tout public :

Seuls les utilisateurs sous convention (conservatoires, associations, compagnies, partenaires) ont accès au CDLD GPS&O en dehors de ces horaires et au cours des vacances scolaires.

Contact : uniquement par email pour le tout public
contact-cldd@gpseo.fr (pas de numéro de téléphone).

Le Centre de la danse Pierre-Doussaint ne prend pas les inscriptions aux cours de danse proposés par le Conservatoire Gabriel-Fauré et les associations Kéane, Funky ladies, Vital Gym et Managroup.

Les inscriptions se font directement auprès du Conservatoire et des associations.

Toute l'actualité dans l'agenda et sur gpseo.fr/sortir/CDLDlesmureaux.fr
Renseignements

55, avenue Paul-Raoult // 01 73 15 68 60 ou 01 73 15 68 66 // cldd@gpseo.fr

*Le Centre de la danse Pierre-Doussaint est un équipement
Grand Paris Seine & Oise.*

La saison culturelle

La direction de la culture et de l'évènementiel participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique culturelle de la ville. Elle élabore la programmation de l'ensemble des spectacles dans les salles du Coséc Pablo-Neruda et de la Micro-Folie / La Médiathèque.

Elle coordonne l'ensemble des actions de diffusion culturelle dans la ville et développe depuis plusieurs années une démarche d'accompagnement des



compagnies qui se traduit par l'accueil en résidence, le soutien à la diffusion et la mise en place d'actions de médiation.

Elle garantit le lien entre artistes et public et l'accompagnement des Muriautin(e)s dans leur découverte des arts à travers l'enseignement artistique, le spectacle vivant, des projets culturels. Elle porte également les grands événements que sont les activités d'été, les illuminations et fêtes de fin d'année et le Festival international du cirque, et accompagne l'ensemble des événements portés par les associations.

Renseignements

*Accueil du service Micro-Folie et billetterie des spectacles,
Hall de La Médiathèque - Allée Joseph-Hémard // 01 30 91 24 30
billetterie@ville-lesmureaux.fr*

Les structures sportives

Les Mureaux est une ville engagée dans la pratique sportive et les valeurs qui s'en dégagent. Récompensée par 1 laurier du label « Ville Active et Sportive », une fois en 2018 organisé par le Conseil national des Villes Actives et Sportives sous le patronage du Ministère des Sports, la ville dispose de nombreuses structures sportives réparties sur l'ensemble de son territoire.

En 2020, la ville a également reçu le label « Terre de Jeux 2024 ». Cette distinction est le gage d'une implication sportive forte de la part de la ville des Mureaux afin d'ancrer le sport dans le quotidien des Muriautins.



• La Piscine de Bècheville

La piscine Tournesol de Bècheville est une piscine couverte, dont le toit peut être ouvert pour profiter des beaux jours. Elle se compose d'un bassin de 25 mètres, d'une pataugeoire et d'espaces extérieurs.

Les tarifs et les horaires d'ouverture sont consultables sur [gpseo.fr/équipement/piscine-communautaire-bècheville-les mureaux](http://gpseo.fr/équipement/piscine-communautaire-bècheville-les-mureaux)



Renseignements

*Rue Hubert-Mouchel // 01 73 15 68 28 ou 06 27 66 61 27
La Piscine de Bècheville est un équipement Grand Paris Seine & Oise.*



• École Municipale des sports

Tous les mercredis de 14h à 16h, l'École municipale des sports (EMS) accueille les enfants de 6 à 12 ans pour une découverte sportive à travers différents cycles d'apprentissage. Autour des sports collectifs, individuels, d'opposition, les enfants sont amenés à travailler sur la mobilité, les valeurs du sport et peuvent se diriger vers la pratique d'une discipline sportive, le cas échéant. Ces cycles encouragent le développement des capacités physiques et la communication entre les individus. Des stages sont également organisés durant les vacances d'automne, hiver, printemps et été. Les stages se déroulent à la journée avec une possibilité de restauration sur place, le tout sous l'encadrement d'éducateurs diplômés.

Renseignements

Direction des sports // 01 30 91 26 55

• Le Stade Léo-Lagrange

Avec le Stade Léo-Lagrange, les habitants des Mureaux bénéficient d'un vaste équipement accueillant de nombreuses pratiques sportives :

- 3 terrains de football en herbe
- 1 terrain de rugby en herbe
- 1 terrain de foot U.S.
- 6 courts de tennis
- 1 terrain de football synthétique
- 1 terrains de football stabilisés
- 1 boulodrome
- 1 espace multisports couvert
- Un city golf

Renseignements

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 26 54



• Le Coséc Pablo-Neruda

En plus d'être une salle de spectacle, le Coséc Pablo-Neruda est le lieu d'accueil de nombreuses disciplines sportives grâce à ses équipements :

- 1 salle omnisports indoor
- 1 salle de boxe
- 1 piste d'athlétisme
- 1 stand de tir à l'arc
- 1 salle de MMA (Art martiaux mixtes)
- 1 salle de kick-boxing

Renseignements

2, rue Salvador-Allende // 01 30 91 38 51

• Les gymnases

> Gymnase Colette-Besson

- 1 salle de basket-ball
- 1 salle de gymnastique
- 1 terrain multisports extérieur

Renseignements

Rue Paul-Éluard // 01 34 74 55 21

> Gymnase Pierre-de-Coubertin

- 1 salle multisports intérieure
- 1 dojo
- 1 salle de boxe

Renseignements

2, rue Ampère // 01 30 91 26 78

> Gymnase Jacqueline-Auriol

- 1 salle multisports réservée aux activités sportives des établissements scolaires

Renseignements

Rue Molière // 01 30 91 38 44



• Les aires fitness / street work

> City-stade Jean-Zay

- (accès libre en dehors du temps scolaires)

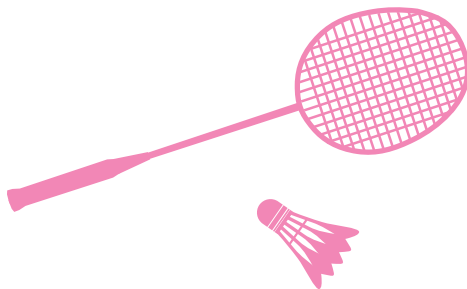
> Halle des sports

> Chemin du Halage - Bords de Seine

> Parc Molière

> City stade Parc du Sautour

> Paul-Curien



• L'Île de loisirs du Val-de-Seine

Dans un cadre boisé et préservé, l'île de loisirs du Val-de-Seine propose un moment de détente à partager en famille ou entre amis. Baignade, balades équestres, activités nautiques ou encore marche nordique, des activités pour tous les goûts et tous les âges.

Renseignements

Chemin du Rouillard, 78480 Verneuil-sur-Seine // 01 39 28 16 20

www.valdeseine.iledeloisirs.fr

• Les structures en accès libre

La ville met à disposition de ses habitants de nombreuses structures en libre accès comme les aires de jeux et les city-stades, espaces synthétiques en pelouse ou moquette généralement dédiés au football et au basket-ball.

• Les city-stades (espaces sportifs)

- City-stade Georges-Brassens
- City-stade Hubert-Mouchel
- City-stade Parc du Sautour
- City-stade Paul-Verlaine
- City-stade Paul-Curien
- City-stade Colette-Besson
- City-stade Molière
- City-stade Jean-Zay
- Halle des sports
- Stade Léo-Lagrange
- Aire d'éducation canine - Caniparc

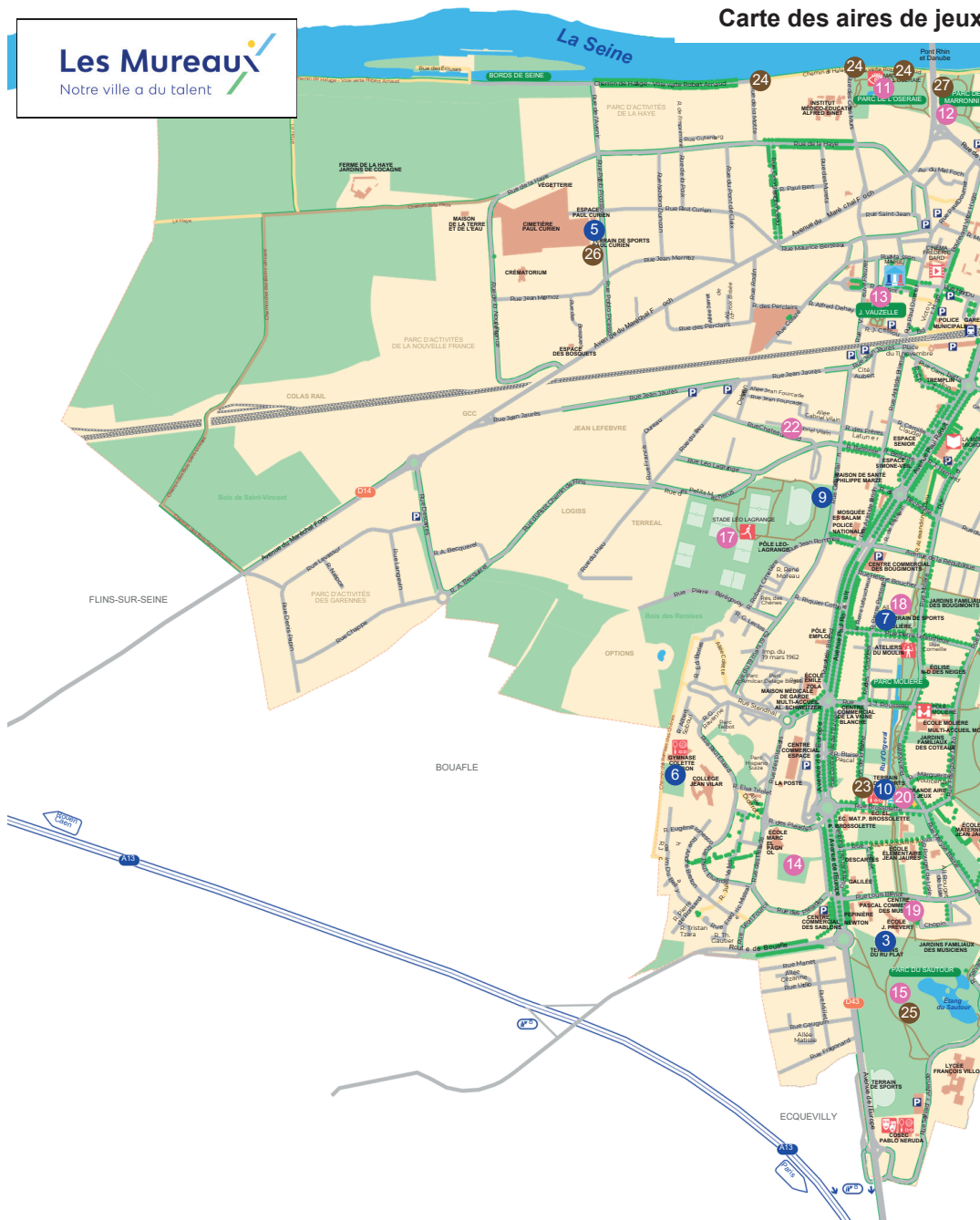
• Les aires de jeux

- Parc de l'Oseraie 3-7 ans
- Parc des Marronniers 1-14 ans
- Parc Jean-Vauzelle 2-8 ans
- Square des Sablons 2-10 ans
- Parc du Sautour, aire de jeux inclusive 2-14 ans
- Square Apremont 2-14 ans
- Place Jacques-Prévert 2-6 ans
- Parc Molière 2-12 ans
- Place Léon-Jouhaux
- Rue Chateaubriand
- Square Henri-Sellier 2-8 ans
- Stade Léo-Lagrange 2-8 ans



Notes





et de loisirs en accès libre





Les Mureaux une
ville nature
pour bien grandir



Sous ses apparences de citadine, la ville des Mureaux regorge de joyaux naturels et offre à ses habitants une multitude de lieux naturels pour découvrir, flâner et se ressourcer.

• Les Mureaux, la nature en quelques chiffres

- 55 000 plantes produites chaque année dans les serres municipales
- 23 400 m² de jardins familiaux
- 10 000 arbres
- 166 hectares de forêt et de surfaces boisées
- 94 hectares de champs et de surfaces agricoles
- 44 hectares de parcs (dont 30 ha labélisés Ecocert)
- 35 kilomètres de pistes cyclables
- 30 arbres merveilleux
- 7 kilomètres de liaisons douces aménagées en bords de Seine
- 3 Fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris
- 5 vergers regroupants des dizaines d'arbres fruitiers sur toute la ville

Aux Mureaux, la ville compte un arbre pour trois habitants. L'initiative « Arbres merveilleux » vous invite à découvrir nos plus beaux spécimens (rareté, âge, taille) dans les parcs et en bords de Seine grâce à des pancartes pédagogiques.

• Les Bords de Seine

Les bords de Seine sont l'un des trésors de la ville entièrement accessibles aux promeneurs. Depuis le cœur de la ville, l'ancien chemin de halage offre près de 7 kilomètres de liaisons douces le long des berges de la Seine. Au fil de la voie verte, de nombreux sites sont à découvrir : club de voile ayant accueilli les épreuves de régates des Jeux olympiques de 1900 et de 1924, quai Magellan où se déroule le chargement du lanceur européen Ariane, ancienne écluse, chemin de Halage ou encore vestiges du port gallo-romain.

Accès Chemin de Halage // Rue des Gros Murs // Rue de la Motte // Rue de l'Avenir // Rue Albert-Glandaz





• Le Parc de l'Oseraie

Parc de 3 hectares, le Parc de l'Oseraie est situé en bord de Seine, le long du chemin de Halage. Le parc a été aménagé autour d'une propriété du 19^e siècle, la Maison-Bouvaist. Avec ses 221 arbres, le parc est composé d'une pièce d'eau, d'un pont, d'une île artificielle, d'une aire de jeux pour enfants, d'espaces verts d'agréments ainsi que d'un rucher pédagogique. Des manifestations viennent l'animer, comme des guinguettes, au cours de l'été, la fête des plantes Fleurs en Seine au mois de septembre, ainsi que le bal de la Fête Nationale.

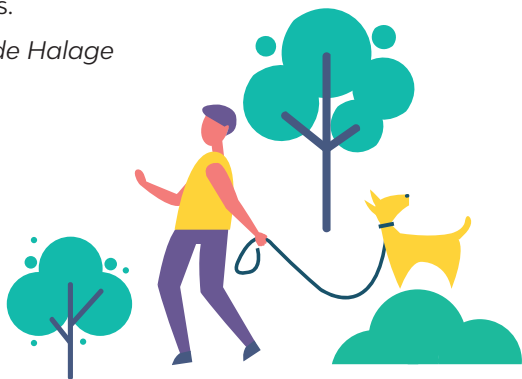
Accès *Rue des Gros Murs // Chemin de Halage*



• Le Parc des Marronniers

Parc de 2,5 hectares situé en bord de Seine, le Parc des Marronniers compte plus de 160 arbre. Il est équipé d'une grande aire de jeux pour les enfants autour de laquelle a été aménagée une piste d'apprentissage pour les rollers, vélos et trottinettes. Un espace Caniparc aménagé avec des équipements d'agilité pour chiens : slalom, balançoire, pneu agility et haie de saut sont disponible au Parc des Marronniers.

Accès *Rue Félix-Faure // Chemin de Halage
(près de la place Bellevue)*



• Le Parc de Bècheville

Le Parc de Bècheville est un parc paysager de 15 hectares qui s'étend de l'avenue de la République à la rue Albert-Thomas. Il entoure le château de Bècheville, imposante bâtisse construite au 19^e siècle fréquentée, entre autres, par l'écrivain Stendhal et qui accueille le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré. Doté d'une riche biodiversité, le parc abrite environ 1 500 arbres, dont certains ont été nommés « Arbres merveilleux des Mureaux ». Ainsi que la possibilité de pratiquer la course d'orientation.

Le Parc de Bècheville bénéficie du label EVE (Espace Végétal Écologique certifié par l'organisme Ecocert) grâce à une gestion écologique des espaces verts par la ville.

Accès *Avenue de la République*

• Le Parc Molière

Le Parc Molière est un espace vert de 7,5 hectares traversé par le ru d'Orgeval, petit affluent de la Seine, remis à ciel ouvert lors de la création de l'Écoquartier Molière et du Parc Molière. Le Parc Molière accueille 700 arbres, 11 500 m² de massifs, 8 700 m² de prairies, 5 000 m² de jardins familiaux, des aires de jeux pour enfant, des installations sportives, une halle sportive ouverte et des tables de pique-nique.

Le Parc Molière est le premier aménagement public français à être certifié Haute qualité environnementale (HQE).

Accès Rue Molière

• Le Parc du Sautour

Situé au sud de la ville et d'une superficie de 15 hectares, le Parc du Sautour est constitué d'un étang alimenté par un bief du ru d'Orgeval, d'une aire de jeux pour les enfants, de deux buttes artificielles dont la plus haute s'élève à 60 mètres de hauteur. Ce point culminant de la commune offre une vue panoramique sur le sud de la ville et l'Écoquartier Molière. Le bassin est exploité par une association de pêche qui y organise de nombreux concours. Un verger a été planté près de l'entrée donnant sur le rond-point de l'Europe, venant s'ajouter aux 330 arbres déjà présents.

Le Parc du Sautour bénéficie du label EVE (Espace Végétal Écologique certifié par l'organisme Ecocert) grâce à une gestion écologique des espaces verts par la ville.

Accès Rue Salvador-Allende

• Le Parc Jean-Vauzelle

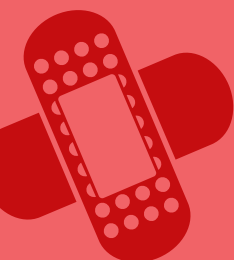
Situé en centre-ville, le Parc Jean-Vauzelle est un parc paysager planté d'une trentaine d'arbres. Il doit son nom à un résistant de la seconde guerre mondiale d'où la présence dans le parc d'un monument aux morts. La pelouse centrale servant d'espace de loisirs, de repos ou de pique-nique est accompagnée de rosiers, d'arbustes et des massifs fleuris dans lesquels sont plantés chaque année des pommes en libre-service pour les habitants.

Accès Rue Carnot // Rue Jean-Cessou





Santé et prévention



La santé est un sujet qui tient une place importante pour la ville des Mureaux. Chaque année, de nombreux évènements sont organisés pour informer et sensibiliser les habitants à la prévention, la santé et le handicap. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne la plupart de ces événements en partenariat avec des organisations locales et nationales.

Les événements autour de la santé

• Conférence Internationale

La conférence internationale santé et sport s'inscrit dans un cadre de sensibilisation aux cancers et à la promotion des vertus du sport pour la santé. Cet événement à destination des habitants et des professionnels, réunit des associations locales de soutien aux malades, des malades en rémission, des acteurs de la santé du territoire et des structures hospitalières. Cette conférence se déroule en octobre chaque année.

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 38 53



• Semaine d'information sur la santé mentale

En partenariat avec le département Psychiatrie du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), la ville organise la semaine d'information sur la santé mentale avec des informations et des conférences sur le sujet.

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 37 90

• Duo Day

Chaque année, le service Santé handicap du CCAS des Mureaux s'inscrit à l'initiative nationale du DuoDay qui permet de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap en entreprise lors d'une journée de stage. Si vous êtes intéressé pour participer à l'expérience, en tant que professionnel ou personne en situation de handicap, faites-vous connaître auprès du service Santé handicap, par téléphone au 01 30 91 37 92 ou par courriel à ccas.handicap@ville-lesmureaux.fr

Le saviez-vous ? Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Si votre enfant relève d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi entre les familles et leur médecin traitant, vous devez en informer l'établissement scolaire ainsi que les services de la ville, notamment si votre enfant fréquente la restauration scolaire ou les activités périscolaires. Ce PAI est étudié conjointement par le centre médico-scolaire et la ville afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour accueillir au mieux votre enfant. **La Maison des familles et de la réussite éducative** accompagne également les familles et les parents des enfants en situation de handicap et/ou à besoins particuliers. Plus d'infos au 01 30 91 37 66



Les lieux d'accueil et d'écoute

• Le Centre de Protection maternelle et Infantile (PMI)

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un système de protection de la mère et de l'enfant, de 0 à 6 ans. Parmi ses missions, la PMI met en place des mesures de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants. La PMI propose des réunions d'information et d'échange pour les futurs parents animées par une sage-femme et puéricultrice de la PMI, un vendredi tous les deux mois.

Renseignements

42, avenue Paul-Raoult // 01 30 83 61 00

• RESAA - Point Accueil Écoute Jeunes

Le Point Accueil Écoute Jeunes du RESAA (Ressources écoute adolescents adultes) est un dispositif de soutien psychologique pour les adolescents de 11 à 25 ans. Il est organisé sous la forme d'entretiens individuels ou familiaux et en groupes de parole avec une psychologue clinicienne.

Renseignements

Mairie des Mureaux - Place de la Libération // 06 30 49 05 58

• Les Primevères

L'accueil Les Primevères est ouvert aux enfants âgés de moins de 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. L'accueil est gratuit et ne nécessite pas d'inscription. Horaires d'ouverture : jeudi de 14h à 18h

Renseignements

Maison de la Petite Enfance
16, allée Charles-Tillon // 01 30 91 26 88

• Médiation familiale

Des rendez-vous de médiation familiale sont organisés le mercredi à la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine. Une médiation familiale est également organisée à la Maison des familles et de la réussite éducative sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires) avec l'association Père-Mère-Enfant (APME).

Renseignements

79, boulevard Victor-Hugo // 01 34 92 73 42

• Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD)

Le Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) est un lieu d'accueil et de dépistage des infections sexuellement transmissibles pour adultes et jeunes adultes.

Renseignements

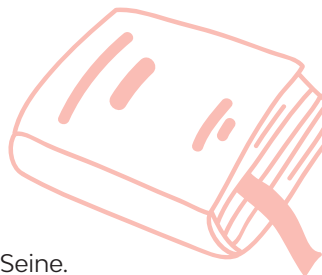
Centre Brigitte Gros, 3^e étage
1, quai Albert 1^{er}, 78250 Meulan-en-Yvelines // 01 30 22 42 36

• Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure une mission de soutien psychologique et juridique aux victimes sur rendez-vous au sein de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine.

Renseignements

79, boulevard Victor-Hugo // 01 34 92 73 42



• Médiation en santé

Accompagnement individuel adressé aux personnes rencontrant des difficultés dans leur parcours de santé : prise de rendez-vous, ouverture de droits, lien avec les professionnels de santé...

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Mairie - Place de la Libération
// 01 30 91 39 92

• Mouvement français pour le planning familial

Sensibilisation et éducation à la vie affective et sexuelle. L'accueil se fait sur rendez-vous toute la semaine, sans rendez-vous les lundis et mercredis après-midi de 14h à 18h.

Renseignements

Centre social municipal - 204, avenue Paul-Raoult // 09 71 50 91 66

Le savez-vous ? Défibrillateur

Pour assurer une assistance aux premiers secours des personnes, la ville des Mureaux a installé des défibrillateurs sur différents lieux. Retrouvez la liste complète sur lesmureaux.fr

L'offre de dépistage et de soins

En complément des cabinets de professionnels libéraux présents sur la ville, le territoire muriautin dispose d'une offre de soins variée.

• La Maison de santé pluri-professionnelle l'Armada

La Maison de santé Pluriprofessionnelle l'Armada regroupe des professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, psychomotriciennes, orthophonistes, kinésithérapeutes, psychologues. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

Renseignements

35, avenue de l'Europe // 01 30 22 46 10

• Centre de santé Aristide Briand - Maison médicale

Médecin général, orthopédiste, ORL, ophtalmologue, endocrinologue, podologue, psychologue, centre de soins non programmés en médecine générale.

Renseignements

44, rue Aristide-Briand // 01 30 90 31 61 // Doctolib

• Centre de santé Principal

Télé-consultation assistée d'une infirmière, pédiatre, médecin généraliste, gynécologue, endocrinologue.

Renseignements

46, rue Paul-Doumer // 01 30 22 00 99 // Doctolib

• Permanences vaccinales gratuites

Coordonnée par le département de santé publique du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), une permanence de vaccinations gratuites est organisée les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois (sauf en août), de 13h30 à 15h30, sur rendez-vous. Pour tous, à partir de 2 ans.

Renseignements

204, avenue Paul-Raoult // 01 30 22 40 91



Le saviez-vous ?

Afin de permettre un accès aux soins des Muriautins, plusieurs cartes interactives sont consultables sur le site de la ville lesmureaux.fr : les professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, paramédicaux), les centres d'examens (laboratoires, radiologie, cabines de télémedecine), les commerces de santé (pharmacies) et les services de santé (centres/maison de santé/soin, CMP ...).

• La Maison médicale de garde

La Maison médicale de garde assure l'accueil d'urgence médicales après la fermeture des cabinets libéraux. Accessibilité fauteuil roulant.

Avant de se rendre à la maison médicale de garde, les patients doivent obligatoirement composer le 15 pour être orientés vers la prise en charge la mieux adaptée à leur état de santé.

Du lundi au samedi de 20h à minuit et le dimanche de 9h à 13h.

Renseignements

204, avenue Paul-Raoult // Appeler le 15

• **Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM)**

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux propose une prise en charge complète et de proximité, en hospitalisation, en ambulatoire au travers consultations de spécialistes et service d'urgences 24h/24. Il accueille également des instituts de formation : Soins infirmiers (IFSI), Aides-Soignants (IFAS), Ergothérapie (IFE), Psychomotricité (IFP) et Masso-Kinésithérapie (IFMK). Le CHIMM coopère également avec les établissements environnants et les médecins de ville au sein de plusieurs réseaux de santé.

Renseignements

Accueil au 01 30 91 85 00

> Permanence d'accès aux soins - Centre Brigitte Gros - 1, quai Albert 1^{er} (3^e étage), 78250 Meulan-en-Yvelines

> Urgences médicales - Site Henri IV, 1, rue du Fort, 78250 Meulan-en-Yvelines

• **Centre médico-psychologique infantil (cmpi)**

Centre de soins pour les enfants et les adolescents présentant un mal-être, une souffrance psychologique.

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Renseignements

10, rue Ampère // 01 30 04 15 80

• **Centre ophtalmologique Espace**

Centre de santé proposant les consultations d'un cardiologue, gynécologue, obstétricien, médecin généraliste, ophtalmologues et orthoptistes.

Renseignements

222, avenue Paul-Raoult // 01 85 79 99 97

• **Centre ophtalmologique ABLM**

Le centre regroupe 2 orthoptistes, 1 ophtalmologue pour bilans visuels, suivi, dépistage de strabisme et dépistage visuel chez l'enfant à partir de 3 ans.

Renseignements

44, rue Aristide-Briand // 01 85 79 00 40

• **Cabinet Dentaire Le Fil d'Ariane SCM**

Equipe de chirurgiens-dentistes proposant l'occlusodontie, implant, pédodontie, parodontie, urgences, blanchiment.

Renseignements

24, rue des Bougimonts // 01 34 74 20 63

• Centre dentaire DENTAPTE-Les Mureaux

Les praticiens sont spécialisés en Chirurgie-Dentaire, en Implantologie, en Orthodontie, en Pédodontie et en Endodontie. Langues parlées : anglais, espagnol, français et portugais

Renseignements

47, avenue Paul-Raoult // 01 34 74 38 50

• Centre dentaire Les Mureaux-EVIDENT

Equipe de chirurgiens-dentistes. Le centre est situé au centre commercial Espace RDV via Doctolib

Renseignements

Centre commercial ESPACE au 222, avenue Paul-Raoult // 01 77 37 94 17

• Centre dentaire SMILE

Le centre propose l'intégralité des soins dentaires dont soins prothétiques, soins des caries, extraction dentaire, implants, parodontites, esthétique, orthodontie, pédodontie (soins dentaires pour les enfants) et urgences. Langues parlées : anglais, arabe, français, portugais et roumain.

Renseignements

3, rue Maurice-Bertaux // 01 87 46 78 13



Autour du handicap

• Cycle d'ateliers de guidance parentale pour enfant à particularité

L'objectif de ces ateliers de psychomotricité est de donner des outils au parent d'enfant en difficulté de développement. Le groupe (3 à 6 enfants) permet de partager expériences, et difficultés rencontrées. L'approche en psychomotricité permet d'appréhender plusieurs thématiques en fonction du cycle d'ateliers : gestion des émotions, écriture, attention, motricité fine, motricité globale. 3 – 6 ans ou 7 – 10 ans.

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Mairie – Place de la Libération
// 01 30 91 37 92

• Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) André-Larché

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) André-Larché accueille les enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle, notifiés MDPH. Orientés par le CDAPH.

Du lundi au vendredi et 2 samedis par mois.

Renseignements

4, rue des Gros-Murs // 01 30 22 35 30

• L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) Jeanne-Chevillotte

L'ITEP Jeanne Chevillotte est un établissement accueillant des enfants (de 3 à 12 ans) et des adolescents (de 12 à 18 ans), d'intelligence normale, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Ouvert de 8h30 à 17h30

Renseignements

4, rue de Poissy // 01 34 92 45 90



• **L'Institut Médico-Éducatif (IME) Alfred-Binet**

Situé dans un cadre de verdure privilégié, en bord de Seine, l'Institut Médico-Éducatif Alfred-Binet est doté de 90 places pour des enfants et adolescents, âgés de 4 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde et de 13 places pour enfants et adolescents présentant des Troubles du Spectre Autistique. L'IME accompagne les enfants et adolescents avec des prestations scolaires, éducatives, rééducatives et thérapeutiques en fonction des besoins finement évalués des usagers accueillis.

Renseignements

6, rue des Gros-Murs // 01 34 74 01 24

• **Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)**

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce apporte soins et rééducation pour les enfants présentant un handicap moteur, sensoriel, intellectuel avec ou sans difficulté relationnelle associée, de la naissance à 6 ans.

Renseignements

3, rue Charles-Tillon // 01 34 74 44 99

• **Cafés rencontres**

En partenariat avec l'UNAFAM, des cafés rencontres pour les familles de personnes souffrant de troubles psychiques peuvent être proposés un samedi de 14h à 17h30, à la Maison des familles et de la réussite éducative.

Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10 ou référente UNAFAM : 06 71 28 27 93

Le saviez-vous ? Association et santé

Il existe aux Mureaux et dans les villes alentours des associations qui peuvent aider votre enfant et vous accompagner en matière de santé et de handicap. La liste de ces organisations et leurs coordonnées figurent dans le Guide de la ville et des associations des Mureaux à la fin de la rubrique « Santé, solidarité et prévention », nommé « Vos associations santé et handicap », disponible en mairie et sur lesmureaux.fr.

Sécurité et prévention



• Parcours vélo et piétons

Chaque année, des opérations de sensibilisation à la sécurité routière sont organisées durant une semaine, pour les élèves des classes de CM2. Menées par la police municipale elles se composent d'une partie théorique et d'une partie pratique, en extérieur, avec évolution des élèves sur un parcours à vélo et un parcours piétons. Pendant le parcours vélo, les enfants sont invités à découvrir les gestes obligatoires et ceux qui sont conseillés et finissent par un parcours pour tester leur agilité. Le parcours piétons est lui divisé en deux parties : cours de théorie en classe et parcours de prévention trajet autour de l'école pour sensibiliser aux dangers environnants. Les sessions s'achèvent avec la remise d'un diplôme pour récompenser la participation des élèves.

• Village de la sécurité routière

Tous les 2 ans, le parvis de la mairie accueille le village de la sécurité routière destiné à informer et à sensibiliser aux dangers de la route. Organisé sur deux jours au printemps, le village est animé par la Police municipale et réunit plus de 40 stands partenaires, dont la Gendarmerie nationale et la Croix-Rouge française. Les ateliers et démonstrations abordent des thèmes comme la sensibilisation à la sécurité routière, les premiers secours, les conduites à risque et permettent d'assister à des crash tests, parcours vélo, démonstration de voiture tonneau ou encore simulateur de conduite.

• Ateliers de prévention

Durant l'année scolaire et à la demande de chaque école, la Police municipale des Mureaux organise au sein des écoles élémentaires des ateliers d'information et de prévention sur des sujets sensibles tels que les jeux dangereux, ou encore l'utilisation des trottinettes manuelles et électriques. Au collège, des sessions sur la sécurité routière et les addictions (drogue, alcool) sont également organisées à la demande des établissements.

Le saviez-vous ?

La ville des Mureaux a été récompensée par le label « Ville Prudente » décerné par l'association Prévention Routière, se plaçant parmi les villes les plus prudentes des Yvelines. Ce résultat est le fruit de nombreuses actions menées en faveur de la prévention et de la sécurité routière, telles que la mise en place de dos d'âne et de zones limitées à 20 km/h et 30 km/h, la réalisation de pistes cyclables à travers la ville ou encore l'installation de panneaux dissuasifs pour protéger les piétons.





Vers l'autonomie, la citoyenneté, l'orientation et la formation



Devenir citoyen

• Le service citoyenneté

Le service citoyenneté est un lieu de rencontre, de découverte et de débats composé d'une équipe de 5 professionnels. Ses missions s'articulent autour d'initiatives portées par le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, ainsi que des dispositifs tels que le Passeport citoyen, les services civiques et Les Ambassadeurs Citoyens. Les sujets abordés traitent du projet de ville, des questions de société et d'actualité et mettent en lumière les actions citoyennes portées par les jeunes Muriatins.

• Le Conseil Municipal d'Enfants

Chaque année, les élèves de CM1 et de CM2 des 13 écoles élémentaires de la ville élisent les 39 membres du Conseil municipal d'enfants. Répartis dans toutes les écoles de la ville, ces jeunes conseillers participent à la vie de la commune et représentent l'ensemble des enfants vivant aux Mureaux, encadrés par un chargé de projets et des services civiques. Élus pour un an, ils travaillent sur des projets autour de sujets citoyens tels que l'aide à la personne, l'environnement et le vivre ensemble. Véritable école de la citoyenneté, le Conseil municipal d'enfants est un moyen pour les enfants de s'exprimer, de participer à la vie de la commune, de formuler des propositions et d'être le lien entre le conseil municipal des adultes et les enfants de leur âge.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 73

• Le Conseil Municipal de Jeunes

Le Conseil municipal de jeunes est une instance composée de 30 membres âgés de 12 à 18 ans sélectionnés par un jury. Il a pour ambition d'agir pour la ville et de porter des projets au nom des habitants pendant une durée de deux ans. Accompagnés par un chargé de projets, les jeunes travaillent sur des sujets citoyens tels que la solidarité, la communication et le cadre de vie. Impliqués dans la vie citoyenne, ces jeunes Muriatins ont à cœur de contribuer à tisser des liens forts entre la ville et sa jeunesse pour embellir le quotidien et faire rayonner leur ville.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 88 24

Le Passeport citoyen

Le Passeport citoyen est un dispositif ouvert à tous les jeunes Muriatins âgés de 18 ans (dans l'année). Ce dispositif propose une initiation à la citoyenneté, une sensibilisation aux règles fondamentales de notre société (civisme, respect d'autrui, égalité des sexes) à travers la découverte du fonctionnement des institutions. Pendant les vacances scolaires, le parcours citoyen se déroule en deux étapes : une approche théorique à



travers un circuit auprès des institutions (rencontre police, formation à la caserne des pompiers, associations solidaires), puis une approche pratique avec une mise en activité à travers un projet (chantier solidaire, solidarité seniors).

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 71

Les services civiques

Destinées aux jeunes de 18 à 25 ans (30 ans pour ceux en situation d'handicap), les missions de services civiques marquent le premier pas vers un engagement au service de la collectivité. Les missions se déroulent sur une durée de 6 à 8 mois à hauteur de 24 heures par semaine.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 71

Les Ambassadeurs Citoyens

Destiné aux jeunes à partir de 16 ans souhaitant s'engager dans la vie citoyenne de leur ville à travers les actions, les événements, les commémorations, le bénévolat et les inaugurations. Mais aussi la création de projets communs et visites des institutions.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 72

• Le Tremplin citoyen

En développant la conscience citoyenne des 11-18 ans, le service citoyenneté fait de l'engagement citoyen des jeunes une expérience personnelle enrichissante et l'opportunité de découvrir un domaine, un milieu, une profession ou une vocation. Avec le Tremplin citoyen, le service accompagne les jeunes vers l'autonomie et valorise leur engagement citoyen. L'objectif est de promouvoir l'engagement des jeunes autour du devoir de mémoire et du volontariat, en les rendant acteur sur leur territoire. Pour y parvenir, les jeunes sont répartis en deux groupes de travail :

- participation aux cérémonies officielles : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre
- sensibilisation et accompagnement au volontariat : jeunes sapeurs-pompiers, service national universel.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 88 24

Le saviez-vous ? Recensement à 16 ans

Dans les 3 mois suivant son 16^e anniversaire, tout jeune Français doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Cette démarche lui permet d'être inscrit sur les listes électorales à ses 18 ans et d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Quel métier choisir ?

Aux Mureaux, différents structures accueillent les jeunes et les informent pour les accompagner dans leurs démarches en lien avec la formation, l'emploi, la santé et le logement.

• Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Au sein du Tremplin, le Bureau Information Jeunesse est un espace d'accueil, d'écoute et de ressources composé d'une équipe de 5 professionnels. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans, avec pour mission de faciliter l'accès à l'information, à l'orientation, à l'emploi, à la formation et aux droits. Le BIJ accompagne les jeunes dans leurs projets et leurs démarches, en lien avec les réalités de leur parcours scolaire, professionnel ou personnel. Tout au long de l'année, il propose des ateliers thématiques, des actions collectives et des temps forts pour favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes Muriautins.

Horaires d'ouverture : *Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*

Renseignements :

38, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 39 34 // bij@ville-lesmureaux.fr

Les Actions phares du BIJ

• L' Accompagnement individuel au BIJ

le BIJ assure un accompagnement individuel personnalisé, sans rendez-vous. Les jeunes peuvent être conseillés dans leur orientation, la rédaction de leur CV, leur recherche de formation ou d'emploi, et accompagnés pour définir leur projet professionnel.

- Objectif : offrir une réponse concrète et adaptée à chaque situation.

• L' Accueil Info Stages

Ce dispositif s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants, mais aussi à tout jeune ou adulte engagé dans un parcours professionnel nécessitant un stage. Le BIJ accompagne à chaque étape : définir le projet, identifier les structures d'accueil pertinentes, construire les outils de candidature et se préparer aux entretiens.

- Objectif : faciliter l'accès aux premières expériences professionnelles.

• Le BAFA Citoyen

Destiné aux jeunes Muriautins de 16 à 25 ans, ce dispositif permet de financer intégralement la formation BAFA.

En contrepartie, le jeune réalise 35 heures d'engagement citoyen au sein d'une structure locale ou d'un projet d'intérêt général.

- Objectif : favoriser l'engagement, l'autonomie et l'insertion dans l'animation.

- Modalités : appel à candidatures, entretiens de motivation, accompagnement dans la formation.

• La Bourse Aide aux Projets

Pour les 15-25 ans, seuls ou en groupe, la Bourse aux Projets soutient les initiatives locales dans des domaines variés : scolarité, culture, sport, environnement, solidarité, mobilité... à travers une aide logistique et financière.

- > Objectif : encourager l'esprit d'initiative et la concrétisation d'idées citoyennes ou innovantes.
- > Modalités : dépôt de dossier, présentation devant un jury, accompagnement dans le montage et la mise en œuvre du projet.

• Le programme « Immersion Trip »

Ce programme permet aux jeunes de vivre une expérience à l'étranger en découvrant les parcours de personnes ayant étudié ou travaillé hors de France.

- > Objectif : valoriser les parcours internationaux, ouvrir les horizons, favoriser les échanges de pratiques.
- > Public : jeunes adultes entre 18 et 25 ans.
- > Exemple : en 2026, en collaboration avec le collège Jules-Verne une classe de jeunes est parti à New York pour rencontrer des professionnels français expatriés.

• Vacances autonomes

Le dispositif SAC'ADOS soutient les jeunes souhaitant organiser leur propre départ en vacances en autonomie. Le BIJ les aide à construire leur projet (budget, organisation, sécurité) et à accéder à des aides au départ.

- > Public : jeunes de 16 à 25 ans.
- > Objectif : favoriser la mobilité, l'autonomie, la gestion de projet et l'accès aux loisirs.
- > Modalités : accompagnement personnalisé, ateliers collectifs, appui à la constitution de dossiers d'aides (partenariat CAF, ANCV)

• Centre d'information et d'orientation (CIO)

Des psychologues de l'orientation sont à disposition des jeunes Muriautins au Centre d'information et d'orientation (CIO) pour leur apporter des informations sur les formations et les métiers et les accompagner dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Horaires d'ouverture Samedi, de 9h à 12h à partir de novembre sur rendez-vous

Renseignements 6, rue Gambetta // 01 34 74 25 36 // cio-mureaux@ac-versailles.fr // www.ac-versailles.fr

• Mission locale intercommunale

Au sein du Tremplin, la Mission locale intercommunale est un lieu d'accueil, d'orientation et d'aide destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle accueille, informe et accompagne chaque jeune dans les domaines de l'orientation, du logement, de la santé et de la vie quotidienne.

Objectif : favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes.

Services proposés :

- > Formations préqualifiantes, qualifiantes et diplômantes
- > Remises à niveau (français, mathématiques, informatique...)
- > Passerelles vers l'apprentissage avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA)
- > Organisation annuelle du forum de l'apprentissage
- > Aide à la recherche d'emploi et mise en relation avec des offres locales

Horaires d'ouverture Du lundi au jeudi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Renseignements 38, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 21 50

• Le Service de Mise en Activité :

Au sein du Tremplin, la ville propose plusieurs dispositifs de première Mise en activité pour les jeunes muriautins scolarisés, visant l'insertion sociale et professionnelle, la découverte du monde professionnel et la sensibilisation à leur cadre de vie à savoir :

Plan Régional Insertion Jeunesse (PRIJ) est un dispositif destiné à :

- > Repérer les jeunes de 16 à 30 ans en rupture (ni en emploi, ni en formation, ni en études).
- > Aller vers les jeunes dans les quartiers et lieux de vie.
- > Accompagner individuellement les jeunes sur l'emploi, la formation, la santé, le logement et la mobilité.
- > Lever les freins à l'insertion et construire un parcours adapté.
- > Coordonner les actions avec les partenaires locaux.

Accueil au Tremplin 38, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 31 59

• Les Jobs d'été :

Ouvert aux jeunes muriautins scolarisés de 16 à 17 ans, pour découvrir le monde du travail et acquérir une première expérience pendant l'été.

Domaines : propreté, espaces verts, animation, petite enfance, métiers administratifs et accueil.

• Nos Chantiers Éducatifs :

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, mobilisés pendant les vacances ou sur des périodes définies (jusqu'à 1 mois). Ils participent à des actions de propreté et d'amélioration du cadre de vie.

Renseignements :

Le Tremplin : 01 30 91 39 49 ou 01 30 91 39 48 ou 01 30 91 21 50

Pôle Accompagnement et Solidarités // 01 30 91 36 23

smact.responsable@ville-lesmureaux.fr





Être parents aux Mureaux



Maison des familles et de la Réussite éducative

Avec l'aide de nombreux partenaires institutionnels, la Maison des familles et de la réussite éducative accueille de nombreux événements et activités à destination des parents. C'est un lieu d'écoute individuel ou collectif, gratuit, anonyme, solidaire et bienveillant, qui accueille chaque jour les parents avec ou sans leur enfant. Parents et professionnels sont invités à découvrir les ouvrages, des jeux, des sites et des outils mis à leur disposition pour favoriser l'échange entre parents et enfants, encourager les liens de solidarité et valoriser les expériences parentales à travers le dialogue.

Les missions de la Maison des familles sont de :

- > Informer et orienter les parents
- > Soutenir les familles
- > Renforcer la coéducation et la coopération
- > Être un appui pour les acteurs éducatifs

Renseignements 31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10

Les activités pour les parents

• Le réseau des Parents Solidaires - PASO

Les 4^e lundis du mois, de 14h à 16h30, le réseau des Parents Solidaires propose des ateliers collectifs et individuels pour partager entre parents autour des questionnements et expériences. Des actions solidaires et repas solidaires tous les 2 mois.

• Le Laboratoire de parents

Le 2^e jeudi du mois, un atelier de recherche et d'expertise entre parents et professionnels permet d'aborder les thématiques de la parentalité et de travailler sur un projet à destination des parents et des enfants.



• Un espace dédié à la santé mentale

Une psychologue est présente chaque mercredi après-midi pour vous accueillir au sein d'un espace d'écoute sécurisant. Pour les enfants (6 à 11 ans), adolescents et adultes. Une action qui vient compléter l'offre du PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) du service santé handicap.

• Des ateliers de conversation parentalité

Tous les lundis, pour les parents qui souhaitent améliorer leur façon de communiquer en français et développer une plus grande confiance en soi.

• Des consultations hebdomadaires

> Une Médiatrice Familiale les mercredis sur rendez-vous.

• Des permanences régulières

- > De l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants sur rendez-vous (tous les mois)
- > De l'association UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (le vendredi après-midi sur rendez-vous au 06 71 28 27 93).

• Un point écoute parents

Les entretiens proposés par un référent parentalité, permettent de poser des mots, de comprendre la situation et d'améliorer la communication avec les enfants et les adolescents. Pour les parents, membres de l'entourage, professionnels ou bénévoles en lien avec les jeunes. Accompagnement de 2 à 6 rendez-vous si besoin

- > Tous les mardis matins sans rendez-vous.
- > En semaine sur rendez-vous.

• Une écoute pour les parents d'ados - Maison des ados

Une écoute pour les parents d'adolescents est disponible au téléphone et par SMS au 06 40 66 80 94, le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

• Des ateliers de communication bienveillante autour de différentes habiletés et approches éducatives:

- > Outils Faber et Mazlish « Parler pour que les enfants ou adolescents-écoutent » « Frères et sœurs sans rivalité »...
- > Outils d'écoute active, de discipline positive, Programmation Neurolinguistique...
- > Outils organisationnels : cartes mentales, budget
- > Outils d'animation parentalité

• Des groupes de soutien et d'échanges

Organisés par les associations locales, dans différentes écoles et collèges de la ville, et ou à la demande des parents :

- > Cafés des parents de la Vigne-Blanche de l'APVB - Association des parents de la Vigne-Blanche
- > « Au Bonheur de nos petits » de l'AGSF - Association générosité sans frontière,
- > Cafés rencontres de l'UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques,
- > Cafés des parents dans différentes écoles de la ville.

• Des rencontres mamans solos

Pour les mamans solos ou isolées, des rencontres ont lieu un vendredi par mois de 18h à 21h.



Les ateliers pour parents et enfants

- **« Parent'éveil »** : un espace de discussion et de jeux pour les parents et leurs enfants de moins de 4 ans. Les vendredis matins, accueil libre.
- **« Œuvres familiales »** : activités à visée éducatives au cours des vacances scolaires et les mercredis.
- **« Grandir avec son enfant »** : atelier de motricité animé par une éducatrice jeunes enfants pour soutenir les parents dans le développement moteur sensoriel et relationnel des enfants de 0 à 3 ans, animés par une psychomotricienne.
- **« Part'age »** : Tous les mercredis après-midis, pour découvrir les structures de la ville accueillant les familles et participer à des activités parents-enfants ludiques.
- **Devoirs en famille** : pour faciliter l'apprentissage de son enfant de 6 à 12 ans et trouver des outils pour l'accompagner dans ses devoirs.

Les temps forts en famille

- **Soirées intergénérationnelles** Tous les semestres et sur différents lieux de la ville, des soirées intergénérationnelles organisées avec l'association OLIBRIUS. Deux spectacles débats organisées par le Labo des parents avec la création théâtrale de l'association Olibrius sont proposés pour permettre la rencontre et l'échange entre habitants de tous âges.
- **Des conférences** sur le sujet de la parentalité sont organisées chaque trimestre. Les thèmes abordés varient d'une conférence à l'autre : la place des écrans dans la vie des enfants et de la famille, la transmission à son enfant ou la séparation des parents...

Et des actions de coéducation

• Des petits-déjeuners parentalité

Des petits déjeuners sur le thème de la parentalité sont organisés tous les trimestres.

• Des formations parentalité

en direction des acteurs éducatifs institutionnels ou bénévoles associatifs

- > Accompagner et valoriser les parents
- > L'usage des écrans
- > Les compétences psychosociales
- > La Coéducation...



Le saviez-vous ? Les écrans et nos enfants

« Les écrans sont comme le feu : ils peuvent éclairer, mais aussi brûler. » – Serge Tisseron

Les écrans font désormais partie du quotidien des enfants, mais leur usage excessif peut impacter leur développement, leur sommeil et leurs interactions sociales. Trouver un équilibre est essentiel : privilégier des moments sans écran, encourager les activités en plein air et instaurer des règles claires permet de mieux accompagner les enfants dans leur rapport au numérique. Et vous, quelles sont vos astuces pour une parentalité numérique sereine ?

Les *numéros* utiles

• URGENCES

SAMU et Maison médicale de garde (urgence médicale) : 15

Police Nationale : 17

Police Municipale : 01 30 91 39 99

Sapeurs-pompiers : 18

Urgences européennes (pompiers/SAMU/police) : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Urgences Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux :
01 30 22 43 33

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Urgences sociales : 115

• ÉCOUTE ET PRÉVENTION

Allo Parents Bébé : 0800 00 34 56

SOS Parentalité : 09 86 87 32 62 Fermé l'été

Non au harcèlement : 3020

Au cyberharcèlement : Site : e-enfance.org

Enfance en danger : 119

Enfants disparus : 116 000

Violences conjugales : 3919

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 3989

Drogues Info Service : 0800 231 313

Alcool info services : 09 80 98 09 30

Cyber harcèlement des jeunes : 3018

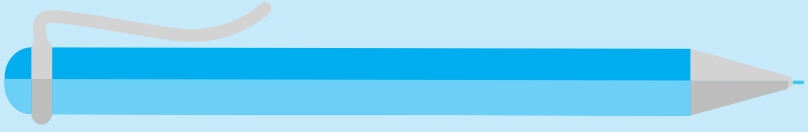
Prévention du suicide : 3114

France victime : 116006

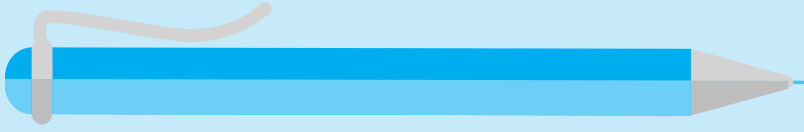
Numéro unique d'accès au droit : 3039

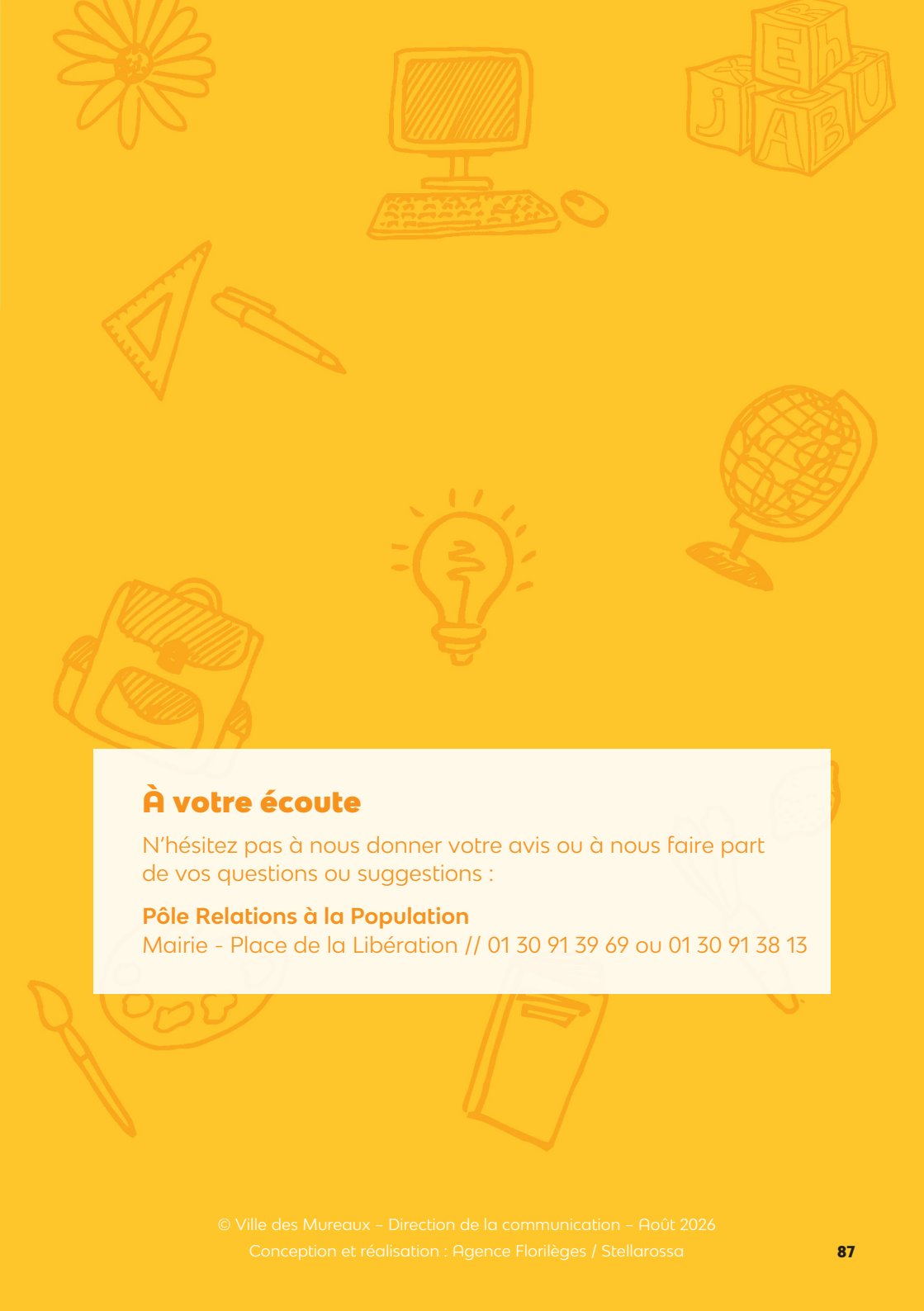
Joueurs info services : 09 74 75 13 13

Notes



Notes





À votre écoute

N'hésitez pas à nous donner votre avis ou à nous faire part de vos questions ou suggestions :

Pôle Relations à la Population

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 39 69 ou 01 30 91 38 13

Espace Famille, l'outil qui facilite la vie des familles

La ville des Mureaux met à disposition des familles un service en ligne simple et gratuit permettant d'effectuer la quasi-totalité des inscriptions péri ou extrascolaires 7j/7 et 24h/24. Vous pouvez également, sous certaines conditions, modifier ou annuler vos inscriptions. Pour le paiement des activités lors de l'inscription, plus d'attente au guichet ! Vous pouvez effectuer votre règlement entre le 15 et le 26 du mois en mairie et jusqu'au 28 du mois sur l'espace famille.

L'Espace Famille vous permet de réserver et de payer les activités suivantes :

- La restauration scolaire
- Les accueils de loisirs
- L'accueil pré et post scolaire
- Les activités des Espaces de proximité
- Les créneaux d'accueil occasionnel

L'Espace Famille, c'est aussi la possibilité de :

- Procéder à la pré-inscription en crèche
- Dialoguer avec la Maison de la Petite Enfance et transmettre des documents
- Télécharger des documents.



N'attendez plus !

**Connectez-vous dès maintenant sur
lesmureaux.fr**

*Vous avez des questions sur l'Espace Famille ?
N'hésitez pas à nous contacter :*

Pôle Relations à la Population

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 39 69 ou
01 30 91 38 13 // espacefamille@ville-lesmureaux.fr

Les Mureaux
Notre ville a du talent